LANGRES ET SON PAYS EN REPUBLIQUE
1870 - 1880

Dimanche 19 juin 1870

Je m'appelle Edmond Royer.
Je suis né à Langres en 1857 ; j'ai 13 ans.
Mon père s'appelle Alphonse ; il a 39 ans et il est officier au 50^{e} de Ligne à la citadelle.
Ma mère s'appelle Jeanne ; elle a 36 ans et elle est institutrice à l'école primaire de filles.
Je vais vous raconter quelques événements qui se sont déroulés à Langres en 1870 et dans les années qui ont suivi.
Je vais au collège, place Chambeau, où j'adore étudier l'histoire et les sciences.

J'habite dans une petite maison de la rue Tassel, près de la porte Longe-Porte. Depuis ma chambre, je vois le beau panorama sur l'allée des Marronniers et la vallée de la Marne. J'aime bien regarder les trains et leur panache de fumée passer derrière la colline des Fourches. Le chemin de fer est arrivé à Langres l'année de ma naissance. Au début, la gare était construite en bois. Maintenant, on peut aller à Paris en 8 heures. Avant, on mettait au moins 5 jours en diligence !

Ce matin, je suis allé à la messe à la cathédrale avec mes parents. C'est surtout mon père qui veut y aller. Il dit que les soldats doivent aller à l'église, que c'est important. Ma mère l'accompagne, mais elle aime moins. Je le vois dans son regard. Elle dit qu'elle fait ça pour mon père, pour être avec lui.

A la sortie, sur le parvis, j'ai marché sans le faire exprès dans du crottin de cheval. Ma mère n'est pas très contente parce qu'il va falloir qu'elle nettoie mes chaussures...

Mon père parle beaucoup avec les autres soldats à la sortie de la messe. Ils semblent tous préoccupés et inquiets...

Edmond Royer

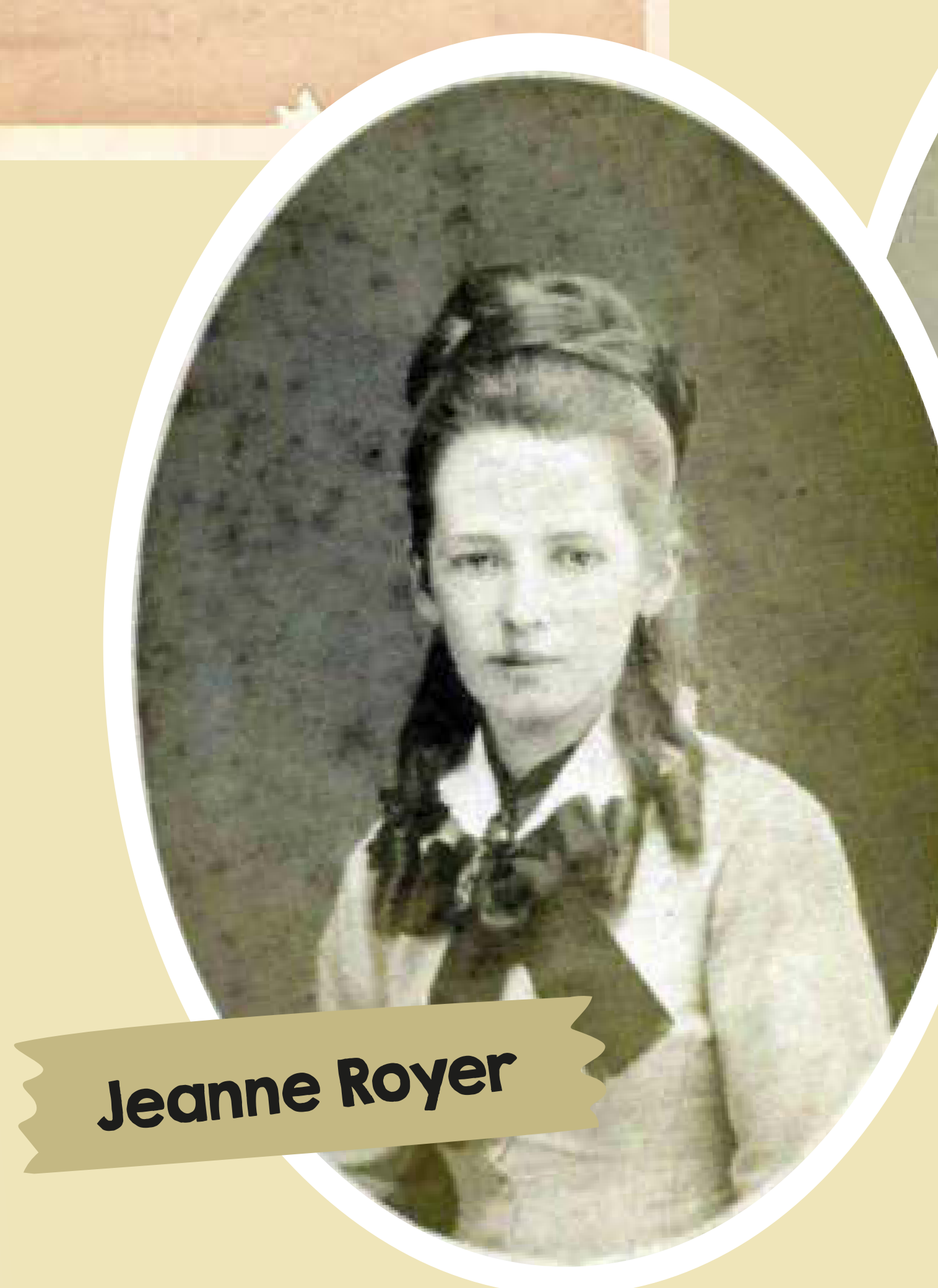
Jeanne Royer

Alphonse Royer

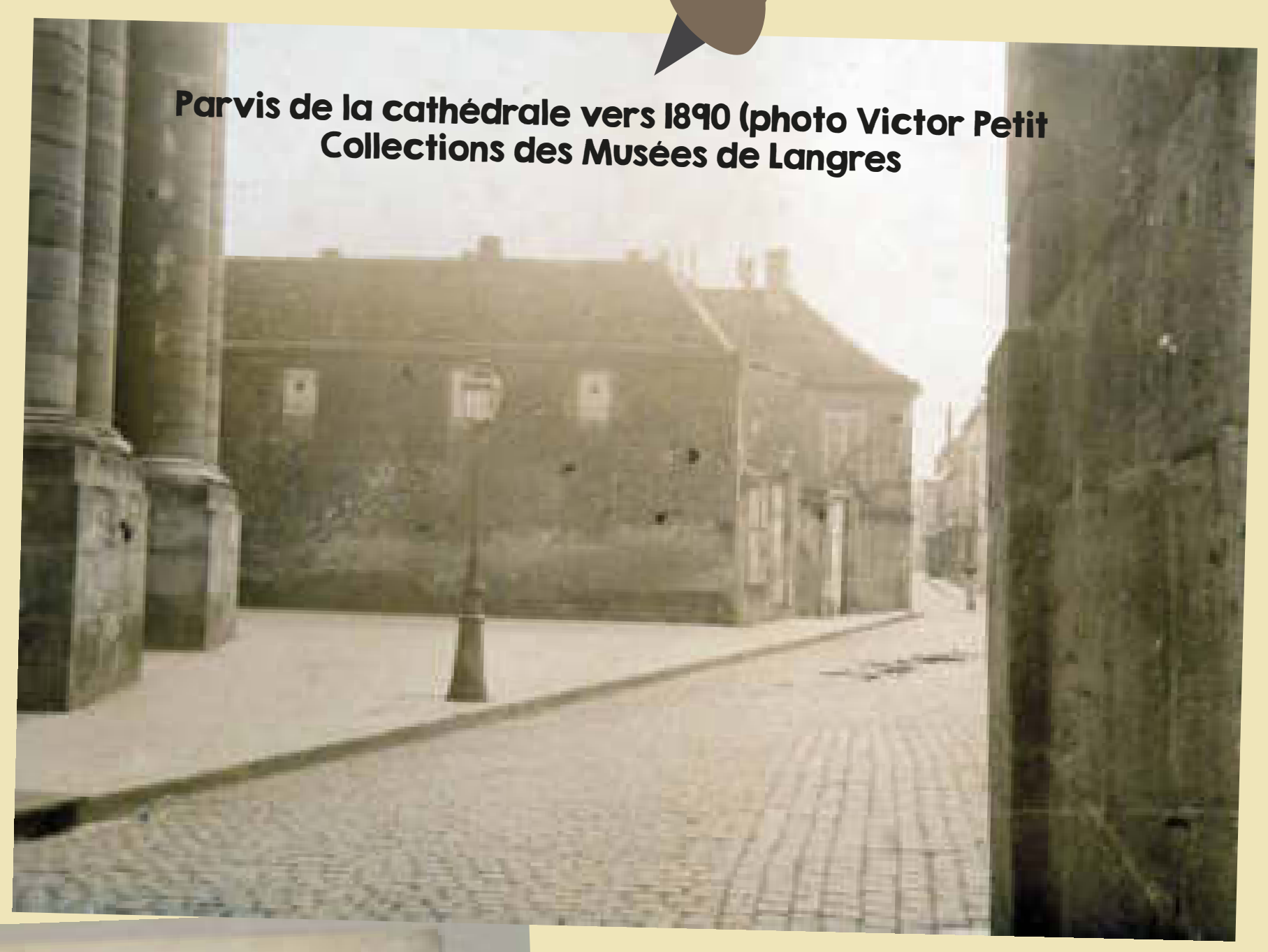
Parvis de la cathédrale vers 1890 (photo Victor Petit
Collections des Musées de Langres

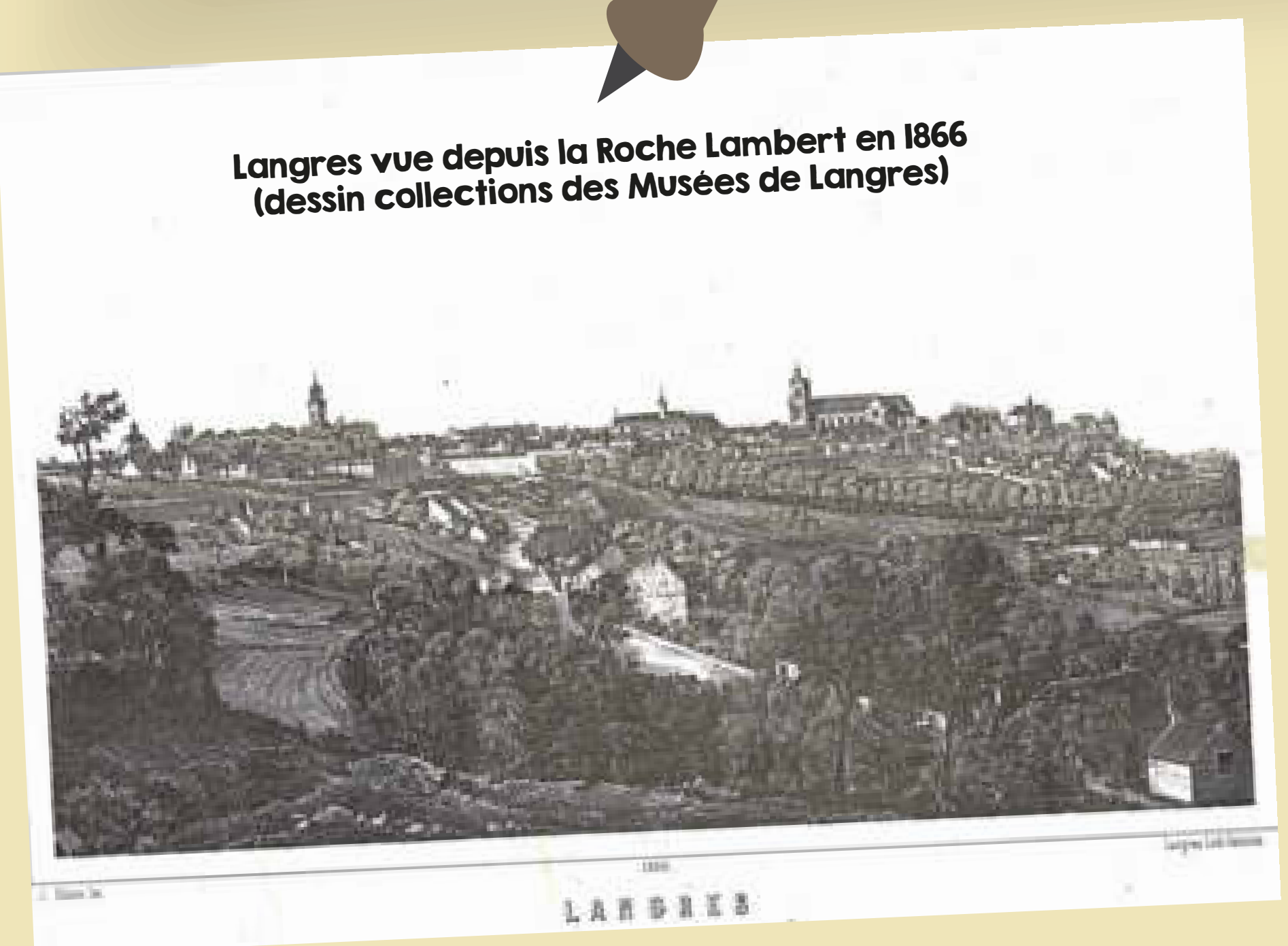
Langres vue depuis la Roche Lambert en 1866
(dessin collections des Musées de Langres)

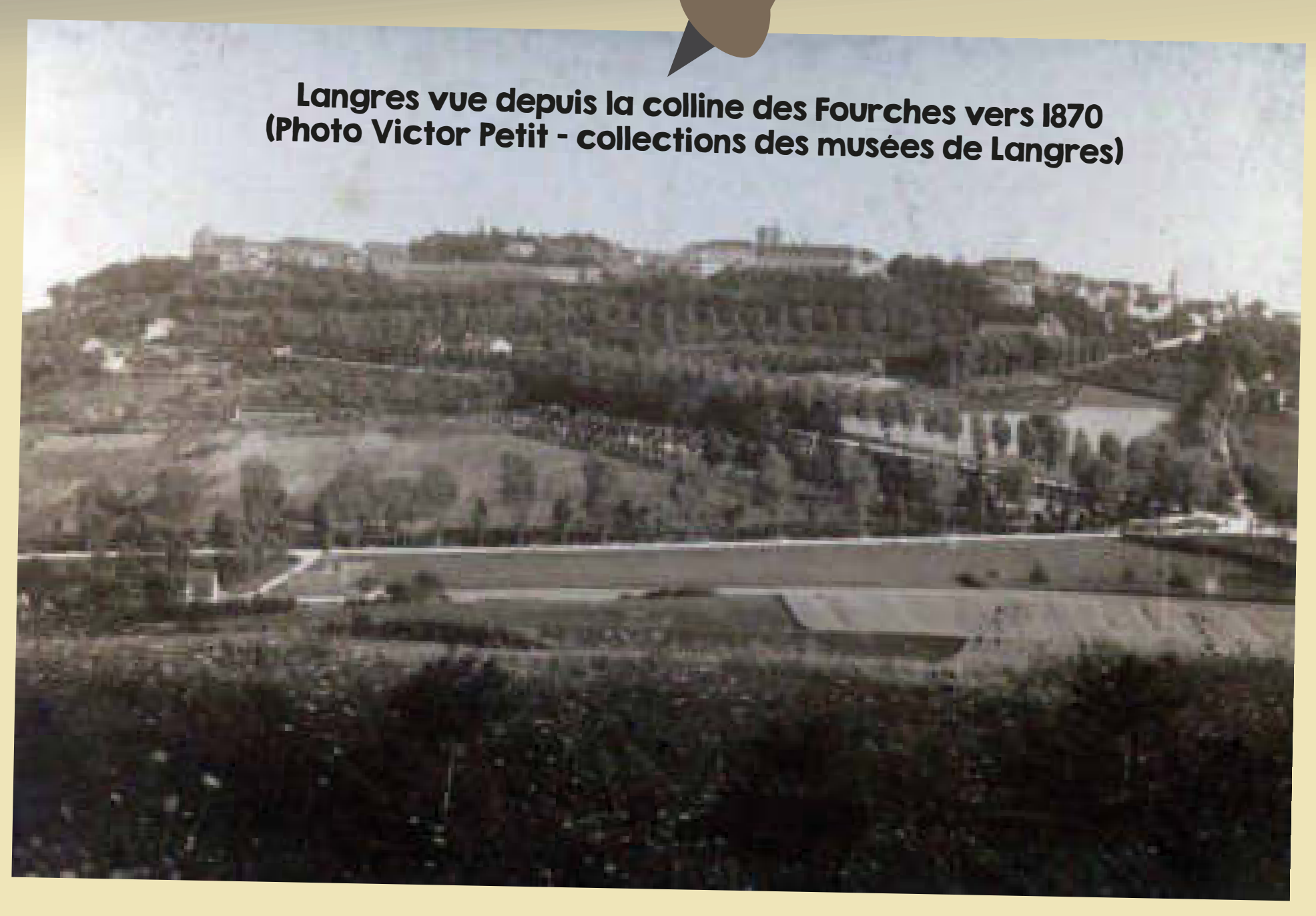
Langres vue depuis la colline des Fourches vers 1870
(Photo Victor Petit - collections des musées de Langres)

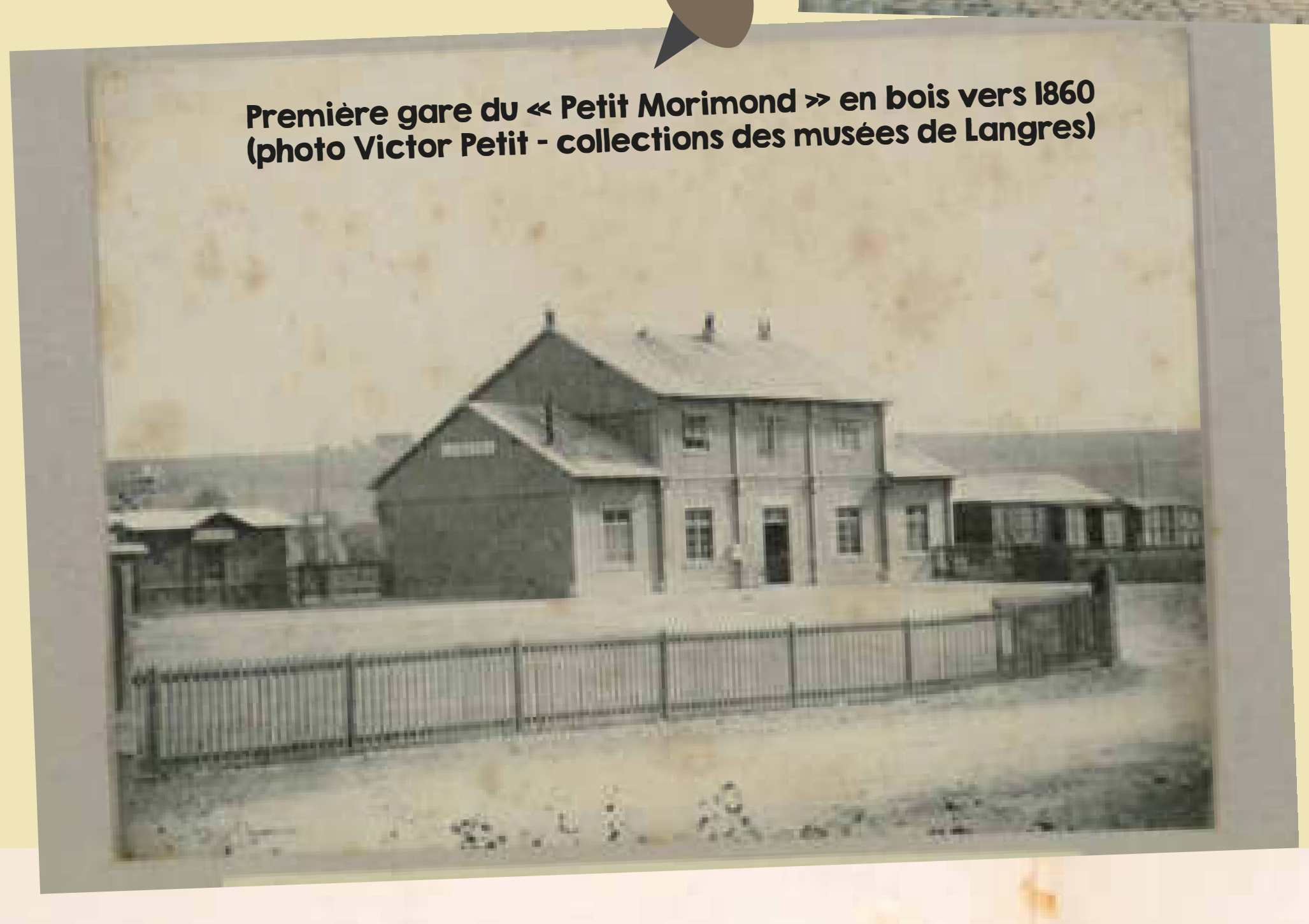
Première gare du « Petit Morimond » en bois vers 1860
(photo Victor Petit - collections des musées de Langres)

Langres vue depuis la colline des Fourches vers 1846
(Dessin Delage - collections des musées de Langres)

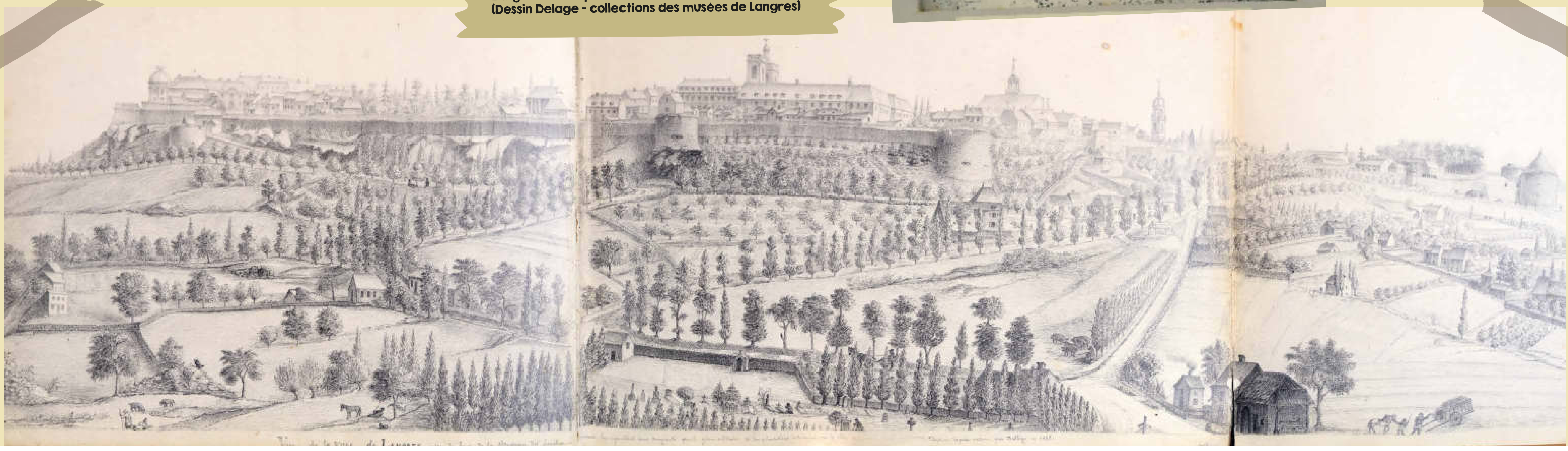

Les faits relatés dans cette exposition sont réels ; en revanche, les personnages sont purement fictifs et ont été inventés pour des raisons strictement pédagogiques.
Textes : David Covelli - Service patrimoine Pays d'art et d'histoire
Mise en page : les Chipies d'Eugénie
Sauf mention particulière photos Service patrimoine PAH (Sylvain Riandet)

Service patrimoine Pays d'art et d'histoire
Maison du Pays de Langres - 52200 LANGRES
Tel : 03.25.86.86.20 - patrimoine@langres.fr

C'est la guerre !

Mardi 16 août 1870

La guerre est déclarée depuis presqu'un mois, depuis le 19 juillet ! Mon père est parti pour Belfort avec le 50e de Ligne dès le 20 juillet. Ma mère est inquiète, mais tout le monde pense que l'armée française sera plus forte que l'armée prussienne.

Dans un journal, un général a dit « Nous sommes prêts et archiprêts. La guerre dût-elle durer deux ans, il ne manquerait pas un bouton de guêtre à nos soldats ». Je me rappelle que ma mère a hoché la tête comme pour dire qu'elle ne croyait pas à ce que disait ce général.

Nous avons des nouvelles de mon père. Elles ne sont pas bonnes. Lui va bien, mais le 4 août, il y a eu une grande bataille en Alsace, à Wissembourg. Le 50e de Ligne a eu 16 officiers tués ou blessés et 900 hommes hors de combat... Les prussiens étaient plus forts et nous avons perdu cette bataille. Mais ce n'était que la première. Il y a eu d'autres défaites depuis 10 jours et les armées françaises sont obligées de reculer.

Depuis quelques jours, des soldats coupent tous les arbres qui entourent la ville, y compris les beaux marronniers en face de ma maison. Ma mère dit que c'est pour dégager la vue pour les canons et qu'il faut se préparer à un siège.

Depuis quelques jours, il y a beaucoup de soldats qui arrivent à Langres après les défaites en Alsace. Ils ont faim, ils sont mal habillés et ils disent que l'ennemi se rapproche.

Sur le plateau, de l'autre côté de Brevoines, j'ai vu des panaches de poussière. Ma mère dit que ce sont des soldats qui construisent un fort, au-dessus de Buzon, pour protéger la vallée de la Bonnelle. Elle dit que les forts de Peigney et de la Bonnelle sont renforcés avec des gros canons qui peuvent tirer loin, pour éloigner l'ennemi de la ville.

Il y a aussi beaucoup de tentes toutes blanches entre la ville et la citadelle. C'est un grand camp avec des milliers de soldats qui travaillent à installer des canons à la citadelle et dans tous les forts autour.

J'espère que ça suffira...

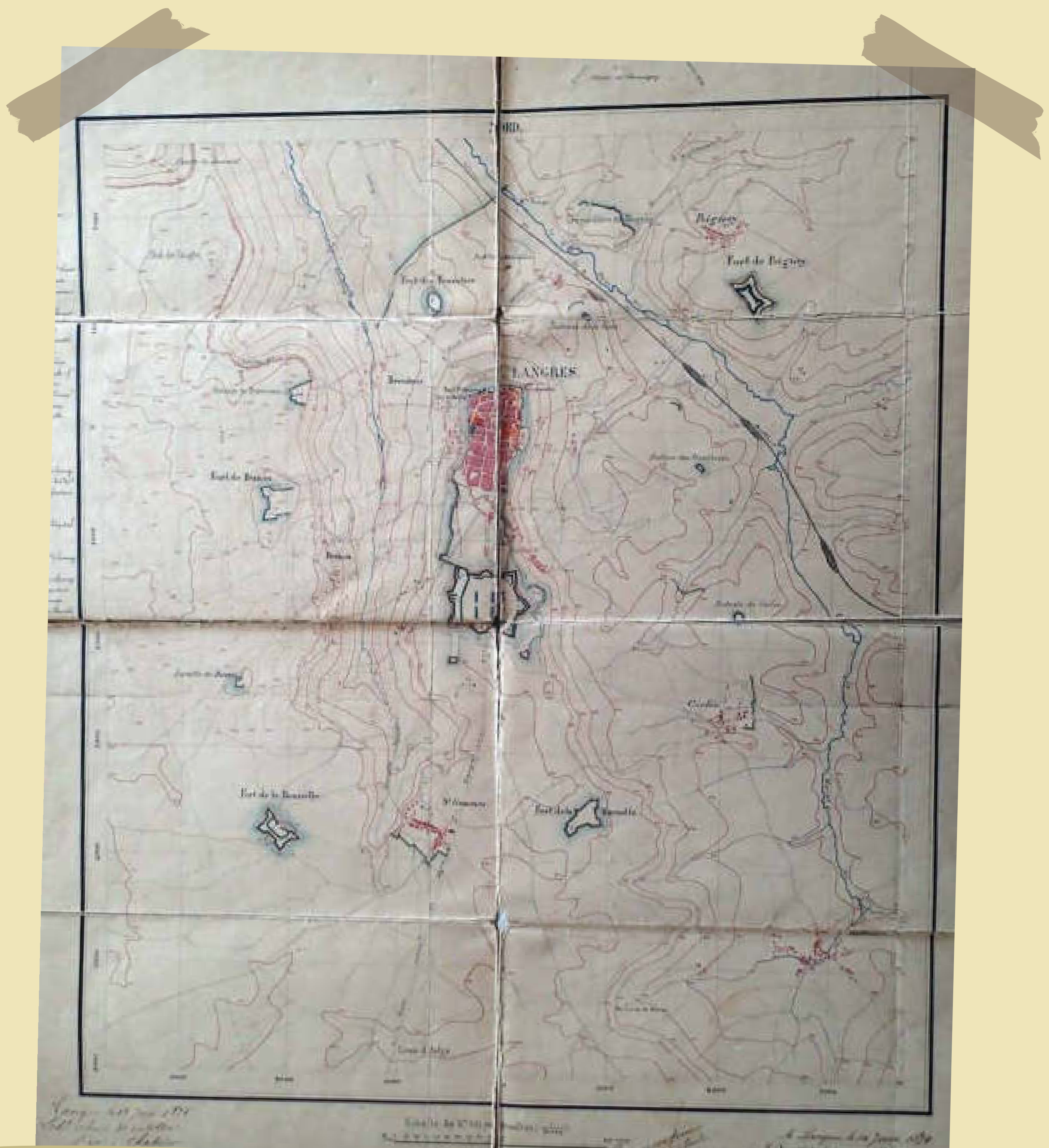

Plan des fortifications de la place de Langres en janvier 1871 (collection particulière)

ARTILLERIE DE PLACE.
CANON DE 138mm SUR AFFUT DE PLACE AVEC GRAND CHASSIS

Canon de 138 mm sur affût et châssis de place installé sur une forteresse ; la place de Langres a installé ce type d'artillerie sur ses fortifications (collection particulière)

Vue vers la citadelle depuis la porte des Moulins vers 1870 (Photo Victor Petit - Collections des Musées de Langres)

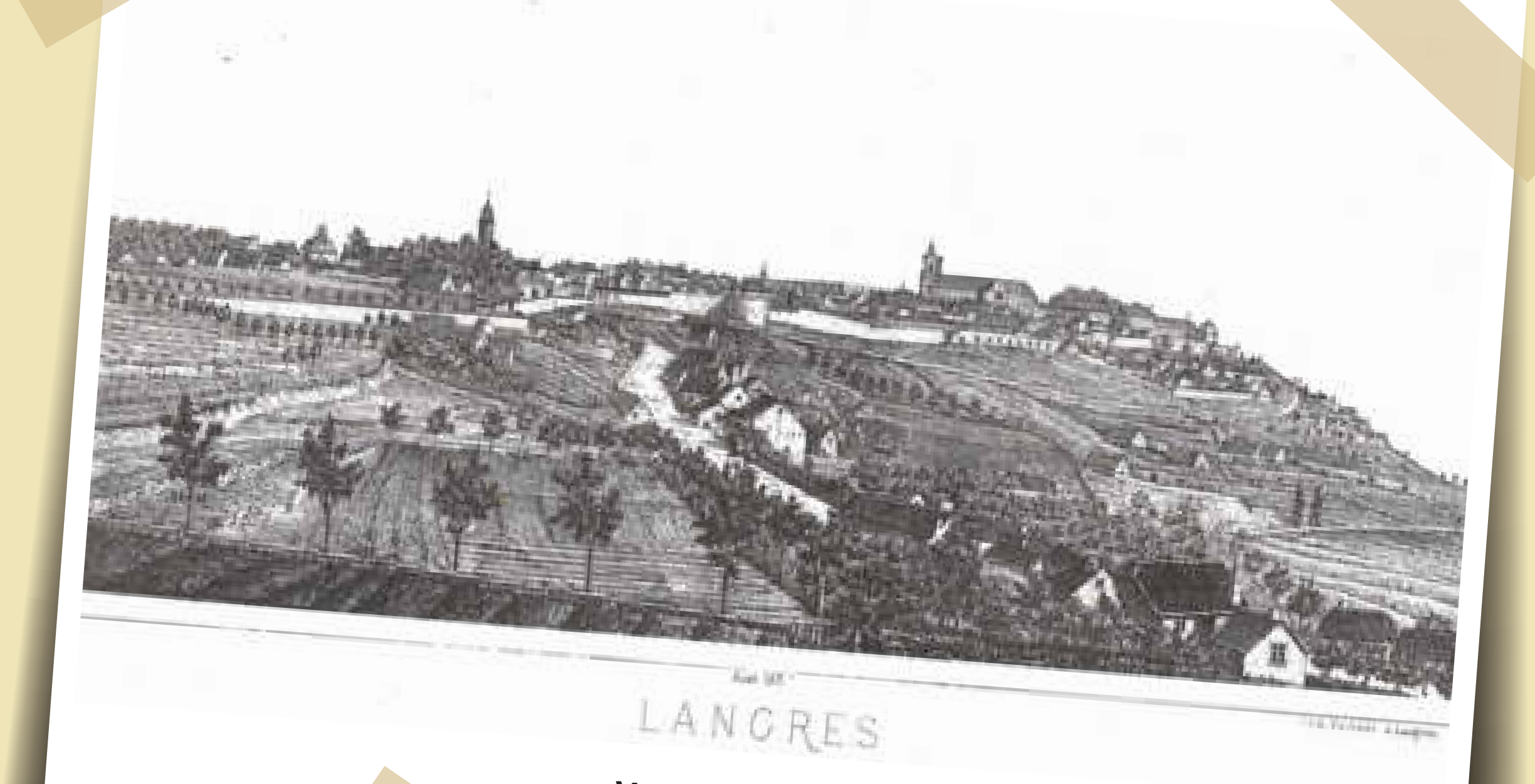

Vue de Langres depuis la Roche Lambert en août 1871 (lithographie Vathelet Collections des Musées de Langres)

Batterie d'artillerie en construction à Langres à la fin du XIXe siècle (collection particulière)

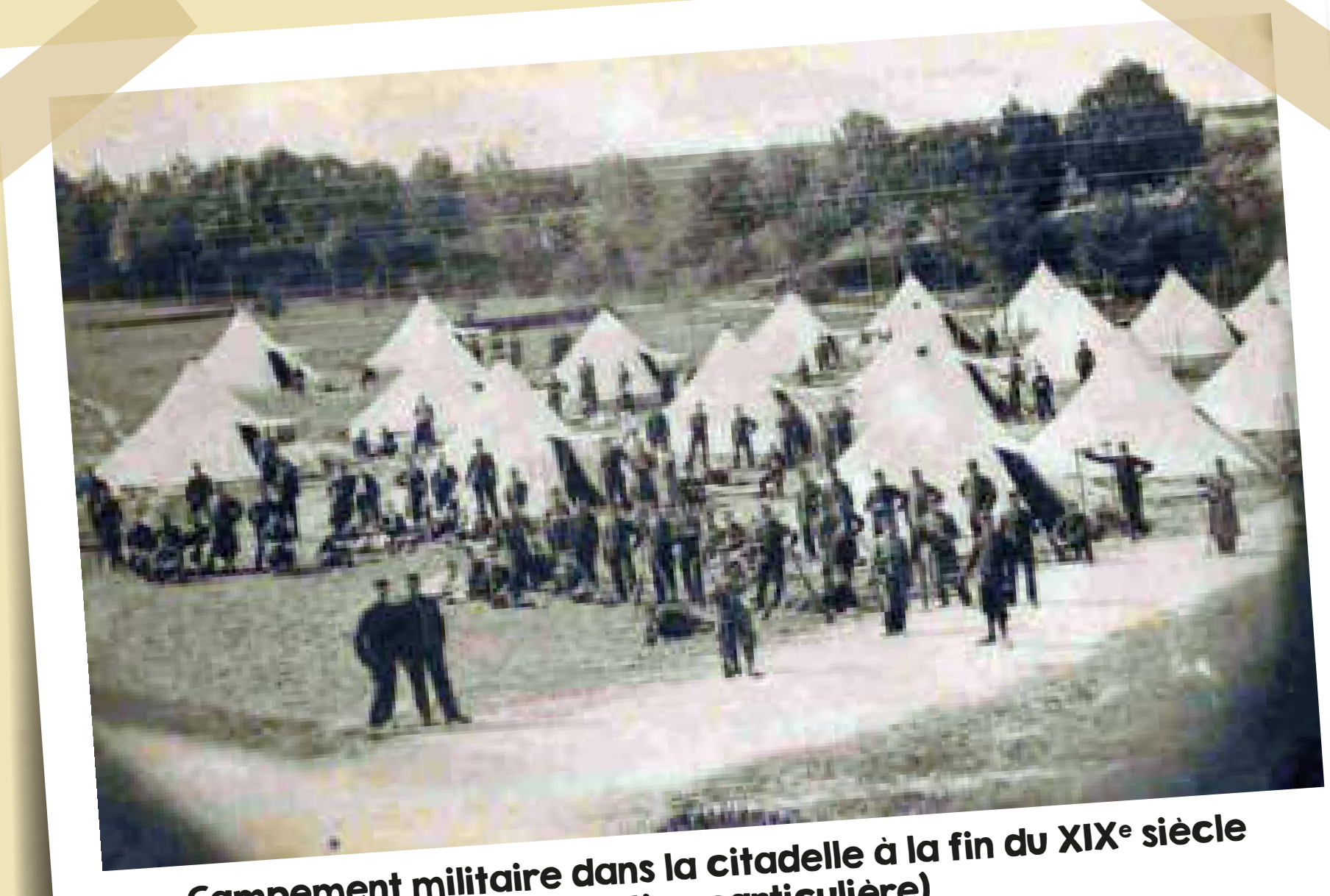

Campement militaire dans la citadelle à la fin du XIXe siècle (collection particulière)

UNION EUROPÉENNE
LEADER
PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité
VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
P.E.T.R. DU PAYS DE LANGRES
langres

Maman, c'est quoi, la République ?

Mercredi 14 septembre 1870

Au début du mois, le 2 septembre, l'Empereur Napoléon III a perdu une grande bataille à Sedan et il a même été fait prisonnier. A Paris, 2 jours après, la République a été proclamée par un monsieur qui s'appelle Léon Gambetta.

Mon père est rentré à Langres avec une partie du 50e de Ligne, ceux qui n'ont pas été fait prisonniers à Sedan. Il va bien. Il a juste une petite blessure au bras ; une balle qui l'a éraflé…

Mais il n'a pas le moral. En plus des défaites, il dit que la République n'est pas une bonne manière de gouverner un pays. Il dit que si tout le monde décide, personne ne décide et que c'est mieux quand il n'y a qu'un chef et que c'est lui qui prend les décisions. Ma mère n'est pas d'accord. Elle pense que c'est bien quand les habitants d'un pays peuvent prendre des décisions ensemble. Depuis quelques jours, sur les bâtiments publics comme l'hôtel de Ville ou la Poste, il y a des affiches avec des gros titres « République Française - Liberté - Egalité - Fraternité »

Maman m'explique que c'est la devise de la République. Qu'une république est constituée de citoyens qui naissent libres et qui ont tous les mêmes droits. Que cette liberté et cette égalité sont protégées par la loi. On pense aussi que dans une république, il est important d'aider les autres : c'est la fraternité. Je demande à maman ce que la République va changer dans la vie de tous les jours. En souriant, elle me répond que la République, c'est aussi un espoir pour des pays où les habitants ne sont pas libres de penser et de décider. Elle dit qu'il n'y a pas beaucoup de républiques en Europe et que la plupart des pays sont dirigés par des rois ou des empereurs.

Mais elle dit que bientôt, chaque citoyen pourra voter et faire son choix entre plusieurs candidats qui n'ont pas les mêmes idées. Elle pense que c'est important de respecter les idées différentes et que la République protège ces idées qui ne sont pas les mêmes. Elle dit que c'est pareil quand elle n'est pas d'accord avec mon père : les idées sont différentes, mais ça n'empêche pas de vivre ensemble et de s'aimer. Elle dit aussi que bientôt, il y aura plus de journaux avec des opinions différentes. Elle rêve même qu'un jour, l'école soit gratuite et obligatoire pour tous les garçons et les filles. Pour que chaque enfant sache lire, écrire, compter et réfléchir. Parce que c'est important de pouvoir choisir son avenir. Moi, j'aime bien les idées de la République…

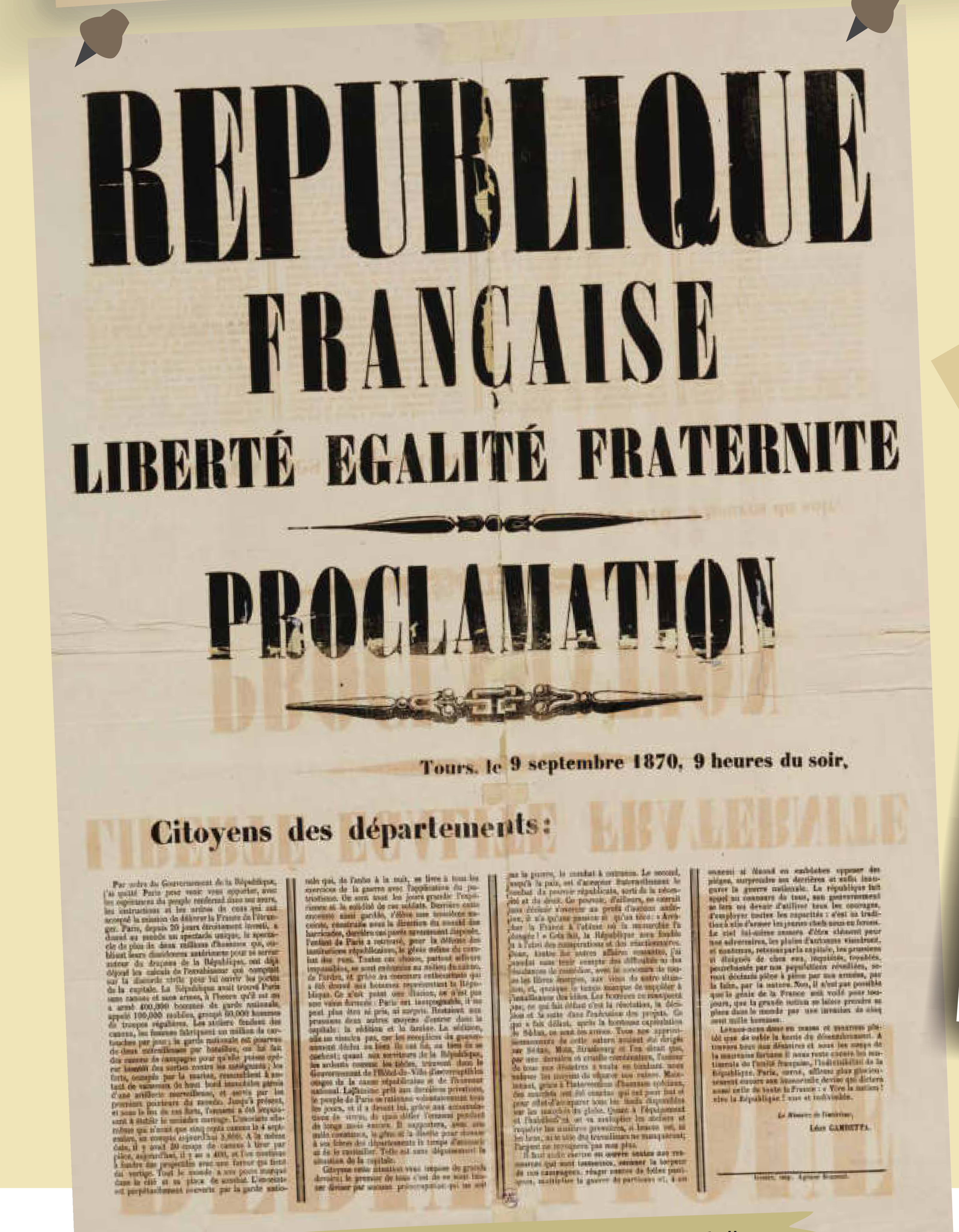

REPUBLIQUE

FRANÇAISE

LIBERTÉ EGALITÉ FRATERNITE

PROCLAMATION

Tours, le 9 septembre 1870, 9 heures du soir.

Citoyens des départements:

Proclamation aux citoyens des départements par Léon Gambetta, le 9 septembre 1870 (collections Musée Carnavalet)

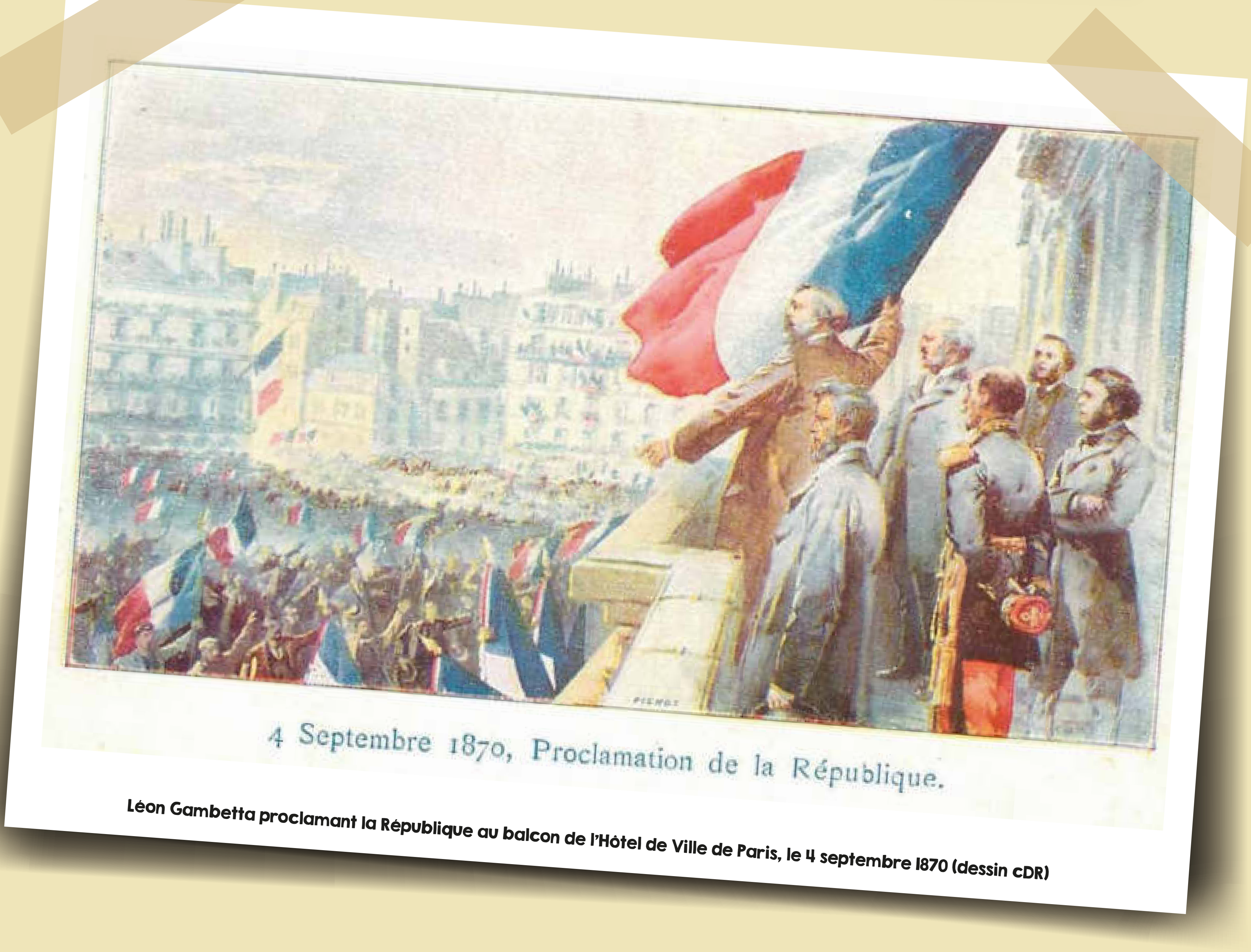
4 Septembre 1870, Proclamation de la République.

Léon Gambetta proclamant la République au balcon de l'Hôtel de Ville de Paris, le 4 septembre 1870 (dessin cDR)

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales
LEADER
PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté Égalité Fraternité
VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
P.E.T.R. DU PAYS DE LANGRES
langres

Mon père s'est battu à Longeau

Dimanche 18 décembre 1870

Il y a un mois, le 16 novembre, l'ennemi s'est avancé jusqu'au nord de Langres.

Le fort de Peigney a tiré 114 coups de canons, le fort de Buzon : 4, le fort de Brevoines : 12, la batterie des Fourches : 16 et la batterie de la gare : 2.

C'était la première fois que les Prussiens étaient aussi près. Mon père dit qu'ils testent les défenses de la ville, pour voir si la forteresse est bien défendue. Il dit aussi qu'ils n'ont pas suffisamment de canons pour assiéger la ville puisque Belfort résiste vaillamment depuis un mois et demi.

Il dit que le rôle de l'armée de Langres est de harceler l'ennemi sur l'arrière de ses troupes lorsqu'elles passent à proximité. Comme ça, l'ennemi n'est jamais tranquille et doit constamment être sur ses gardes.

Mon père a participé à la bataille de Longeau, il y a 2 jours.

Il me raconte que le commandant de la place de Langres, le général Arbelot, ayant appris qu'une armée prussienne de 7 000 hommes et 18 canons se dirigeait vers la forteresse, a envoyé un détachement du 50e de Ligne à Longeau, avec quelques canons.

Il me dit que les éclaireurs chargés de prévenir de l'arrivée des troupes prussiennes ont été surpris et ont donné l'alerte trop tard. Mon père a essayé de résister dans Longeau, mais il a fallu se replier sur Bourg, pour éviter d'être encerclé. C'est durant ce repli que des soldats ont été tués, blessés ou faits prisonniers. A la fin de la journée, il en manquait beaucoup à l'appel…

Depuis quelques jours, on peut acheter des choses avec des bons en papier. Maman explique que lorsqu'une place forte est menacée par l'ennemi et que les pièces et les billets circulent moins bien qu'avant, il faut les remplacer par des bons en papier qui ont la même valeur mais qui seront remboursés après la guerre.

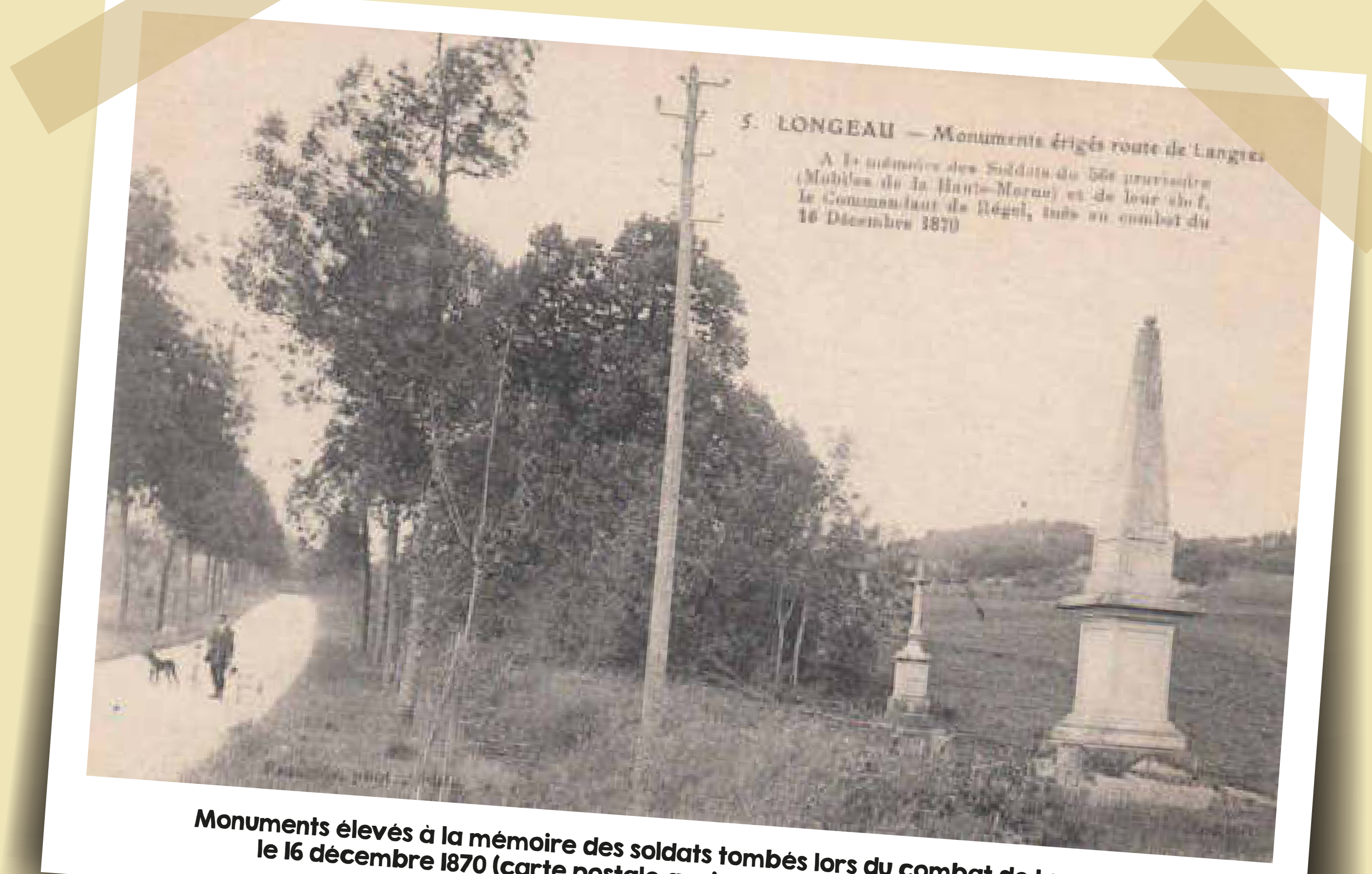
5. LONGEAU — Monuments érigés route de Langres
A la mémoire des Soldats du 50e provisoire (Mobiles de la Haute-Marne) et de leur chef, le Commandant de Régel, tués au combat du 16 Décembre 1870

Monuments élevés à la mémoire des soldats tombés lors du combat de Longeau le 16 décembre 1870 (carte postale ancienne - collection particulière)

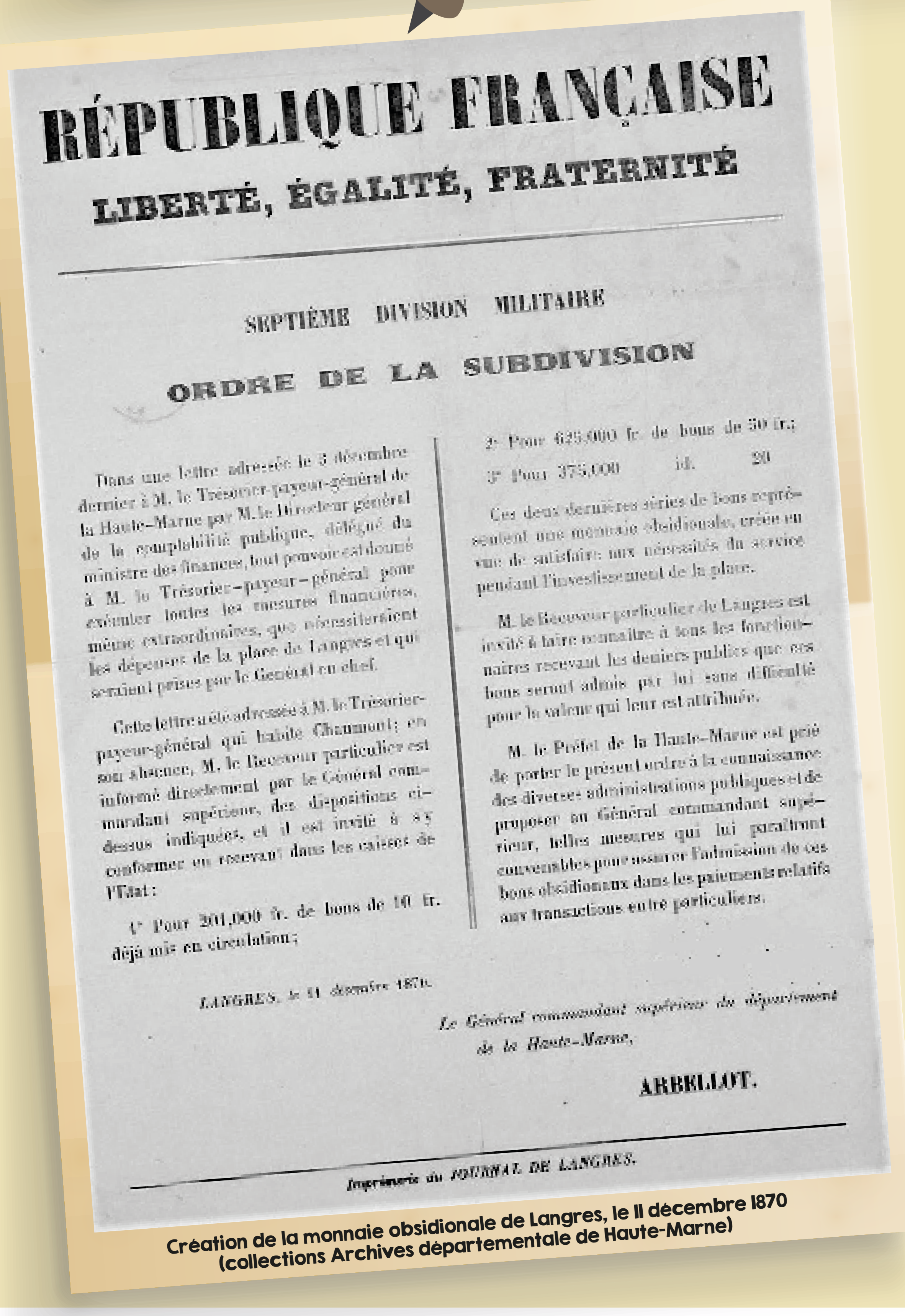

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

SEPTIÈME DIVISION MILITAIRE

ORDRE DE LA SUBDIVISION

Dans une lettre adressée le 3 décembre dernier à M. le Trésorier-payeur-général de la Haute-Marne par M. le Directeur général de la comptabilité publique, délégué du ministre des finances, tout pouvoir est donné à M. le Trésorier-payeur-général pour exécuter toutes les mesures financières, même extraordinaires, que nécessiteraient les dépenses de la place de Langres et qui seraient prises par le Général en chef.

Cette lettre a été adressée à M. le Trésorier-payeur-général qui habite Chaumont; en son absence, M. le Receveur particulier est informé directement par le Général commandant supérieur, des dispositions ci-dessus indiquées, et il est invité à s'y conformer en recevant dans les caisses de l'État :

1° Pour 201,000 fr. de bons de 10 fr. déjà mis en circulation;

2° Pour 625,000 fr. de bons de 50 fr.;

3° Pour 375,000 id. 20

Ces deux dernières séries de bons représentent une monnaie obsidionale, créée en vue de satisfaire aux nécessités du service pendant l'investissement de la place.

M. le Receveur particulier de Langres est invité à faire connaître à tous les fonctionnaires recevant les deniers publics que ces bons seront admis par lui sans difficulté pour la valeur qui leur est attribuée.

M. le Préfet de la Haute-Marne est prié de porter le présent ordre à la connaissance des diverses administrations publiques et de proposer au Général commandant supérieur, telles mesures qui lui paraîtront convenables pour assurer l'admission de ces bons obsidionaux dans les paiements relatifs aux transactions entre particuliers.

LANGRES, le 11 décembre 1870.

Le Général commandant supérieur du département de la Haute-Marne,

ARBELLOT.

Imprimerie du JOURNAL DE LANGRES.

Création de la monnaie obsidionale de Langres, le 11 décembre 1870 (collections Archives départementale de Haute-Marne)

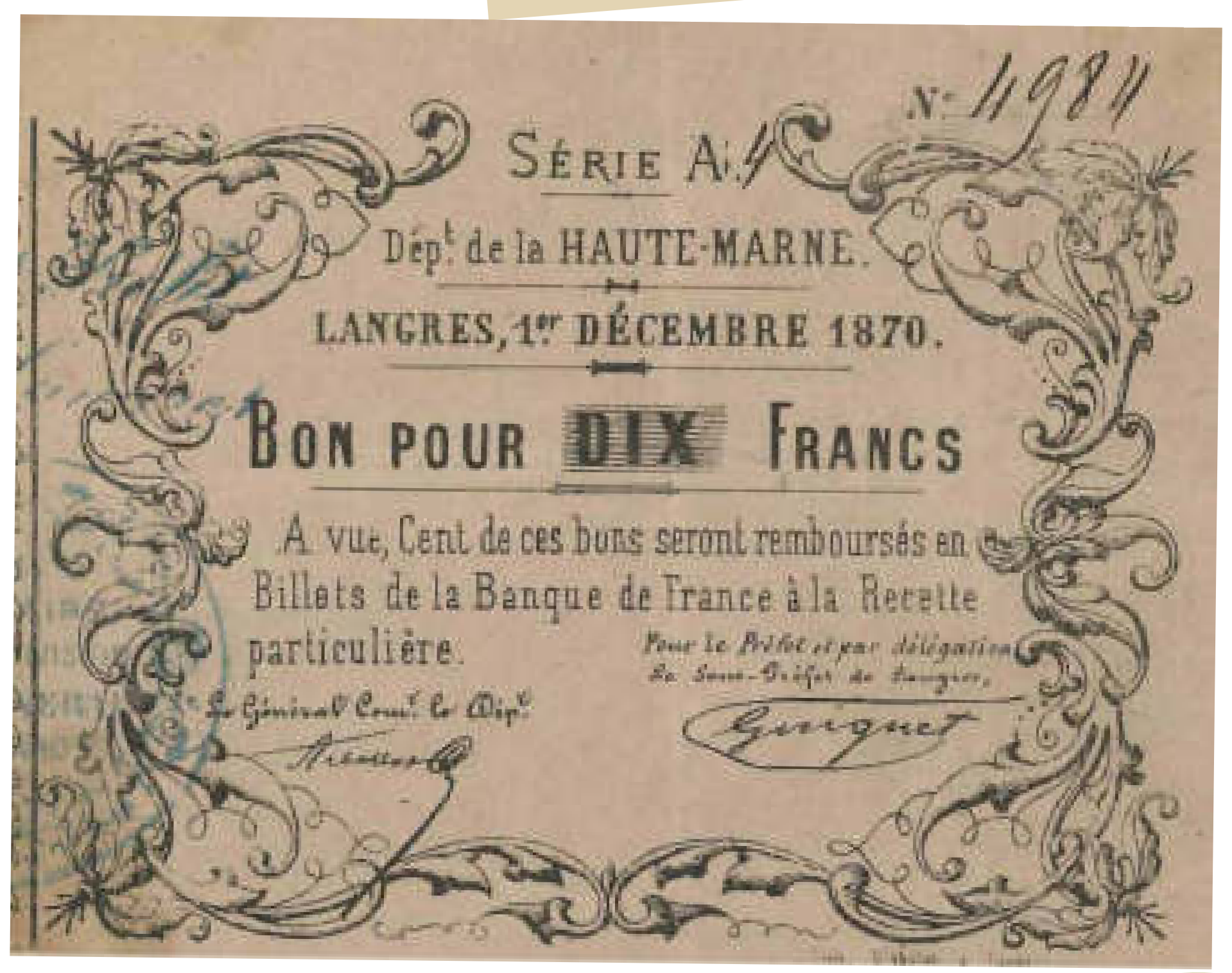

SÉRIE A.4 N° 4984

Dépt de la HAUTE-MARNE.

LANGRES, 1er DÉCEMBRE 1870.

BON POUR DIX FRANCS

A vue, Cent de ces bons seront remboursés en Billets de la Banque de France à la Recette particulière.

Le Général Comt le Dépt

Pour le Préfet et par délégation Le Sous-Préfet de Langres,

Bon de 10 francs à faire valoir à la fin de l'investissement de Langres (collection particulière)

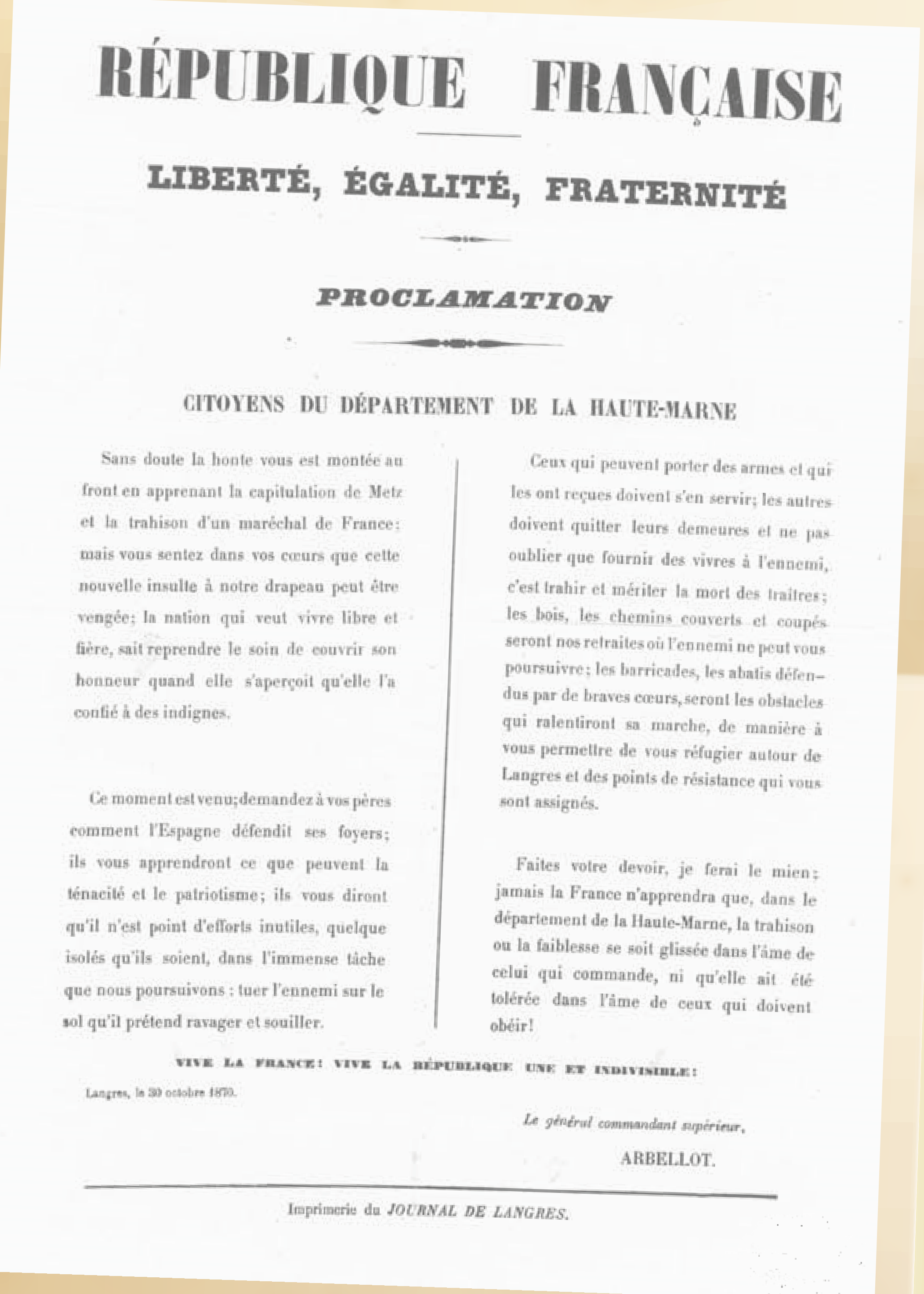

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

PROCLAMATION

CITOYENS DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

Sans doute la honte vous est montée au front en apprenant la capitulation de Metz et la trahison d'un maréchal de France; mais vous sentez dans vos cœurs que cette nouvelle insulte à notre drapeau peut être vengée; la nation qui veut vivre libre et fière, sait reprendre le soin de couvrir son honneur quand elle s'aperçoit qu'elle l'a confié à des indignes.

Ce moment est venu; demandez à vos pères comment l'Espagne défendit ses foyers; ils vous apprendront ce que peuvent la ténacité et le patriotisme; ils vous diront qu'il n'est point d'efforts inutiles, quelque isolés qu'ils soient, dans l'immense tâche que nous poursuivons : tuer l'ennemi sur le sol qu'il prétend ravager et souiller.

Ceux qui peuvent porter des armes et qui les ont reçues doivent s'en servir; les autres doivent quitter leurs demeures et ne pas oublier que fournir des vivres à l'ennemi, c'est trahir et mériter la mort des traîtres; les bois, les chemins couverts et coupés seront nos retraites où l'ennemi ne peut vous poursuivre; les barricades, les abatis défendus par de braves cœurs, seront les obstacles qui ralentiront sa marche, de manière à vous permettre de vous réfugier autour de Langres et des points de résistance qui vous sont assignés.

Faites votre devoir, je ferai le mien; jamais la France n'apprendra que, dans le département de la Haute-Marne, la trahison ou la faiblesse se soit glissée dans l'âme de celui qui commande, ni qu'elle ait été tolérée dans l'âme de ceux qui doivent obéir!

VIVE LA FRANCE! VIVE LA RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE!

Langres, le 30 octobre 1870.

Le général commandant supérieur,

ARBELLOT.

Imprimerie du *JOURNAL DE LANGRES.*

Proclamation du général Arbelot aux citoyens de Haute-Marne, le 30 octobre 1870 (collections Archives départementale de Haute-Marne)

Mon collège a brûlé !

Dimanche 02 avril 1871

L'armistice est signé depuis le 28 janvier et la paix depuis le 1er mars. La France a perdu la guerre mais Langres n'a finalement pas été assiégée. Mon père dit qu'heureusement que Belfort a tenu jusqu'au 18 février car des dizaines de canons étaient prêts à être transportés jusqu'à Langres pour commencer à l'encercler et à la bombarder.

Le 29 mars, mon collège a brûlé.

Dans la chapelle, il ne reste que les murs et les colonnes. Tous les planchers et les escaliers en bois sont partis en fumée. Je suis triste mais il paraît que les cours vont bientôt avoir lieu au musée, place Saint-Didier. Avec ma mère, je suis venu plusieurs fois regarder les ruines du collège. Des ouvriers enlèvent les gravats et commencent à démolir les murs qui sont fragiles. En revenant à la maison, nous sommes passés par la rue du Grand-Cloître et celle du Petit-Cloître. Il y a encore des maisons qui datent du Moyen-âge et qui sont les plus vieilles de Langres. Elles penchent un peu et certaines sont même construites en bois. Nous sommes repassés devant la cathédrale, là où se tiennent les foires et les marchés.

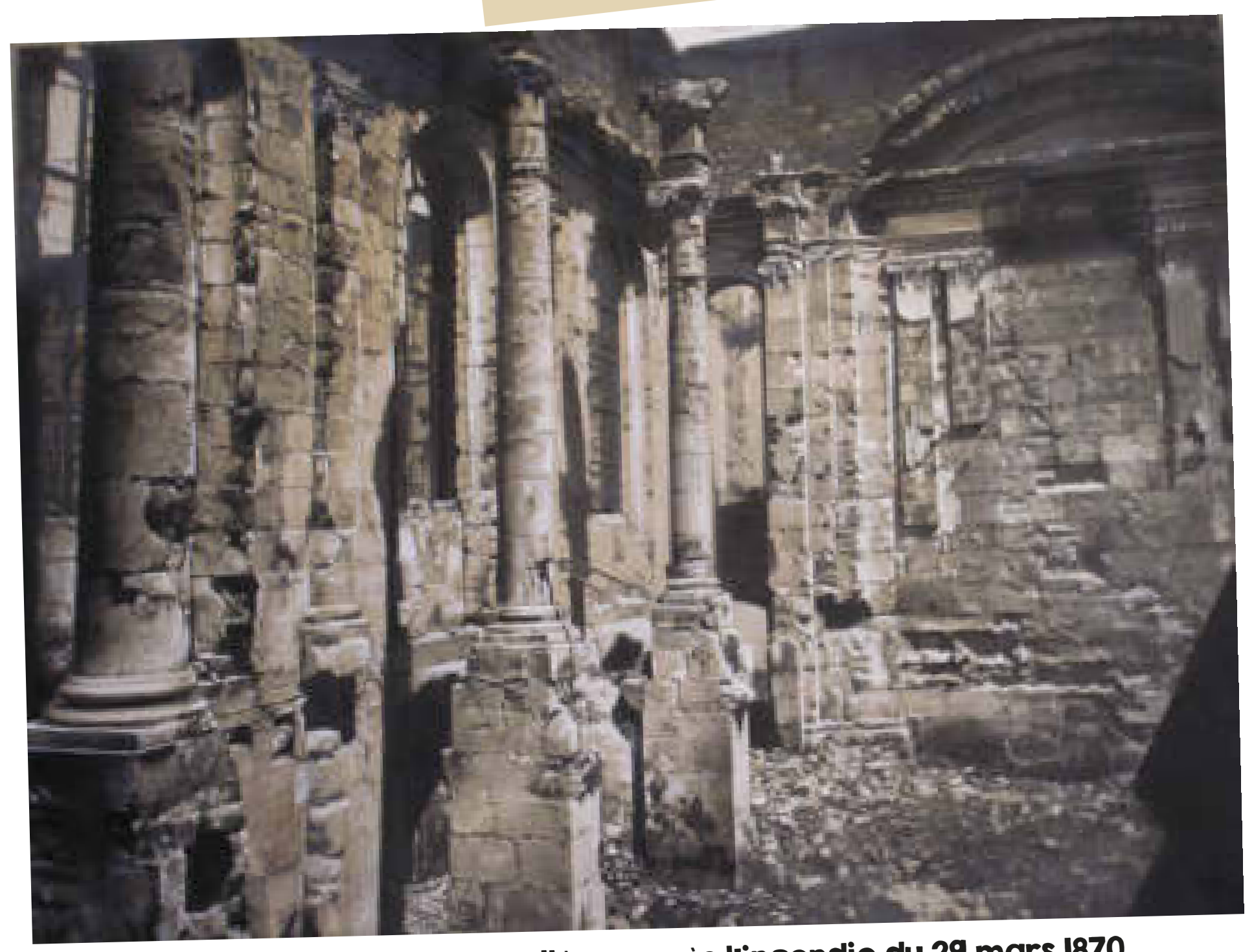

Vue de la chapelle du collège après l'incendie du 29 mars 1870 (photo collections des Musées de Langres)

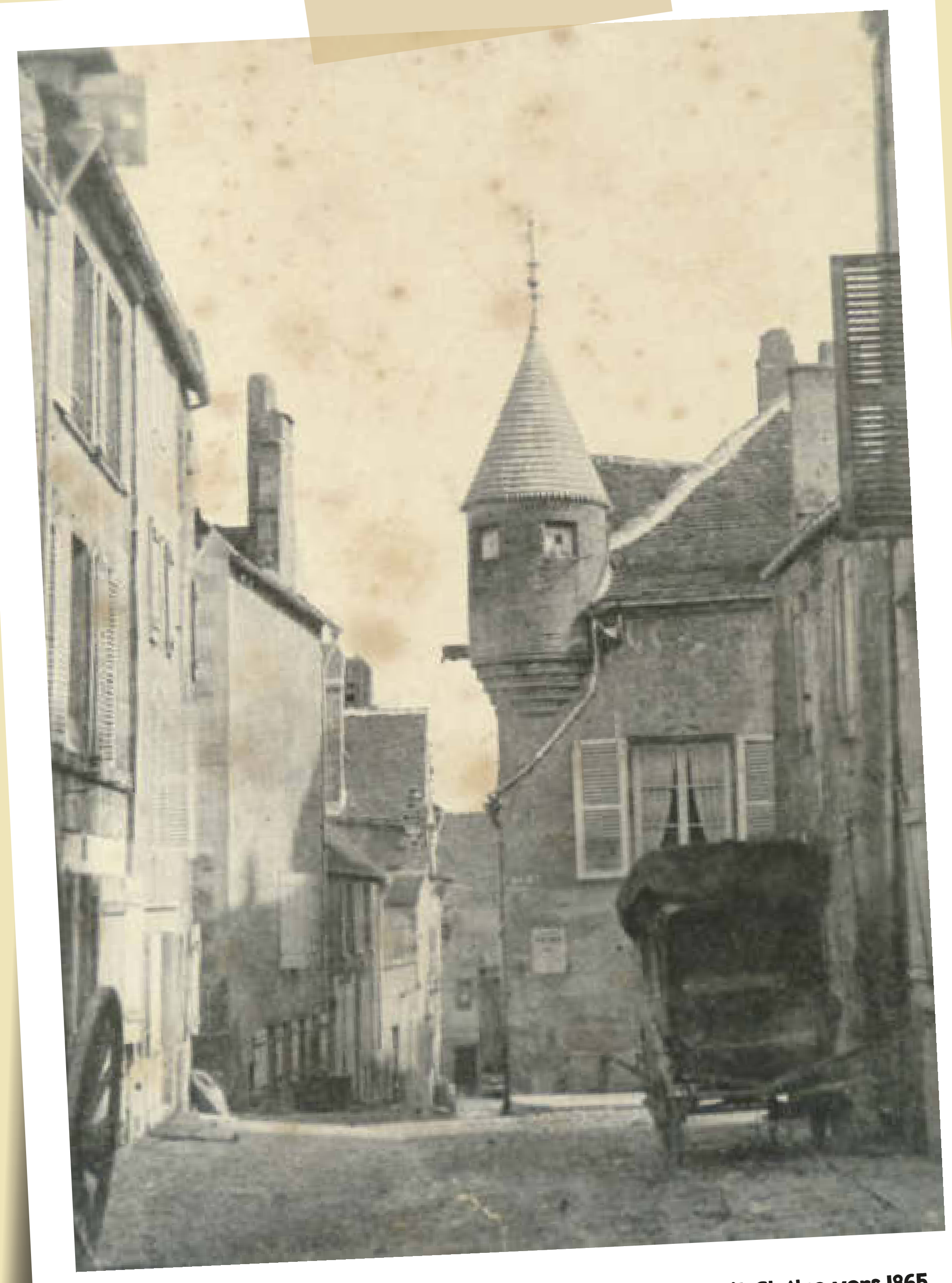

Maison à échauguette (fin du XVe siècle) dans la rue du Petit-Cloître vers 1865 (photo Victor Petit - collections des Musées de Langres)

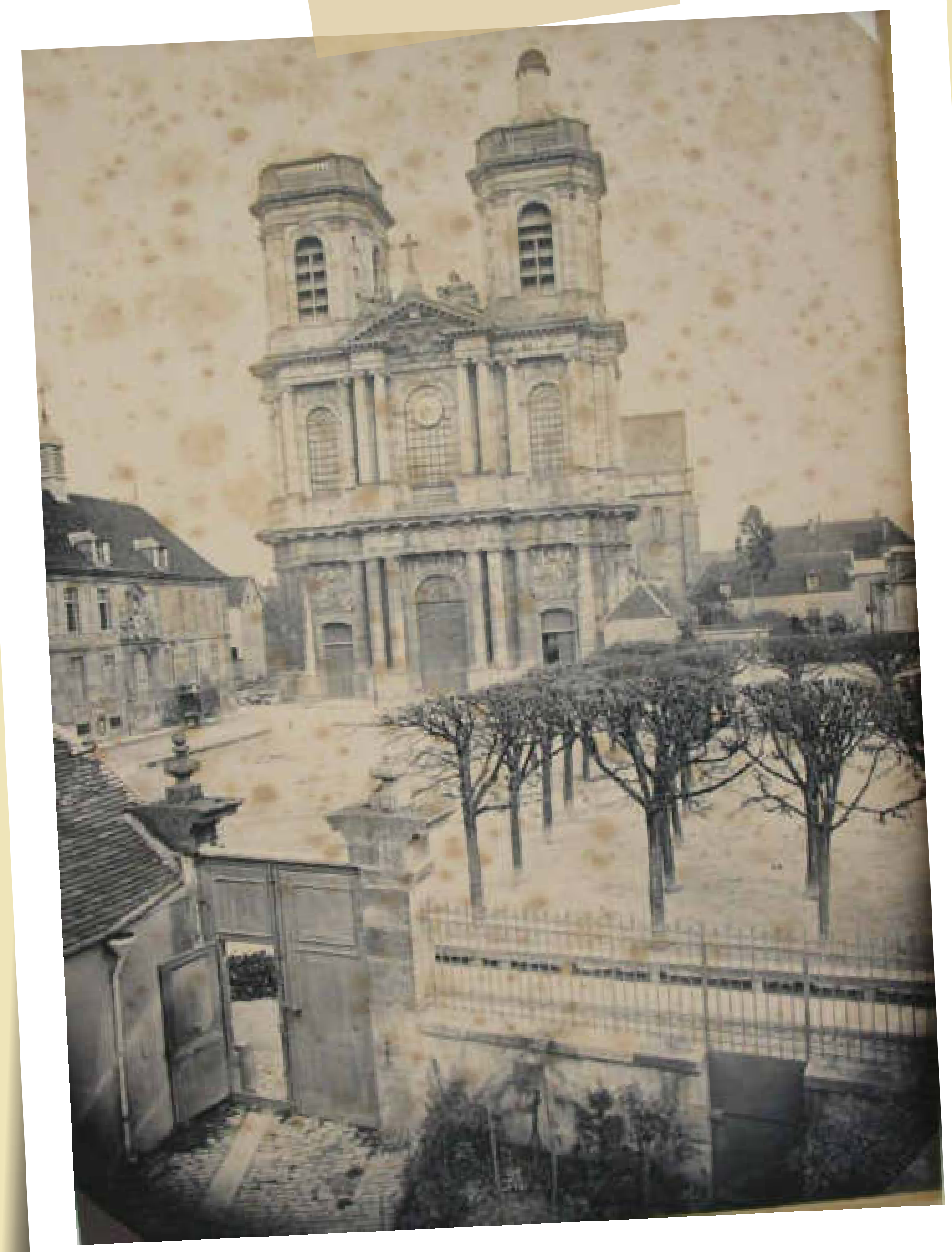

Place Jeanne Mance vers 1880 (photo collections des Musées de Langres)

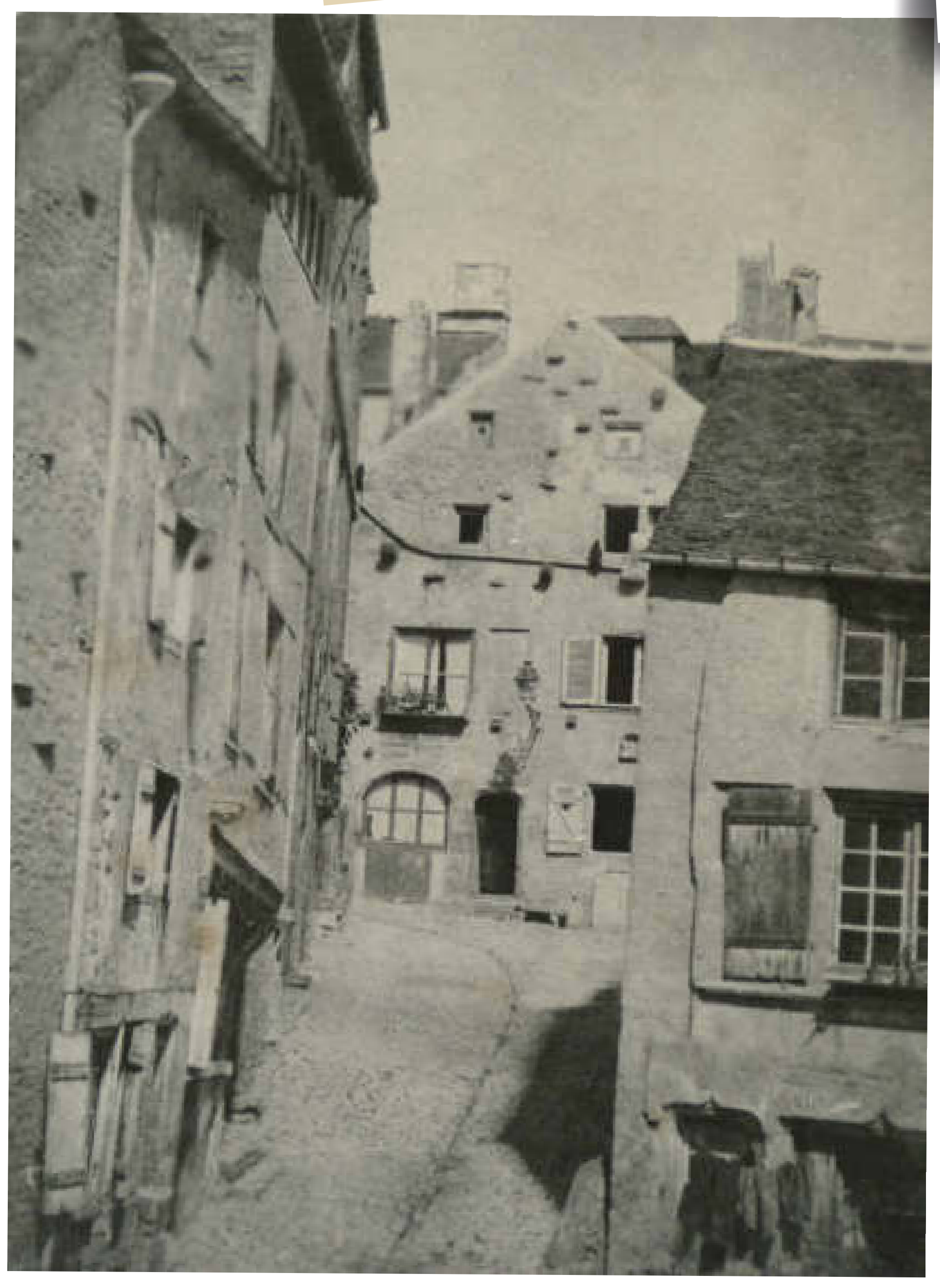

Maisons médiévales (fin du XVe siècle) au bas de la rue du Petit-Cloître vers 1865 (photo Victor Petit - collections des Musées de Langres)

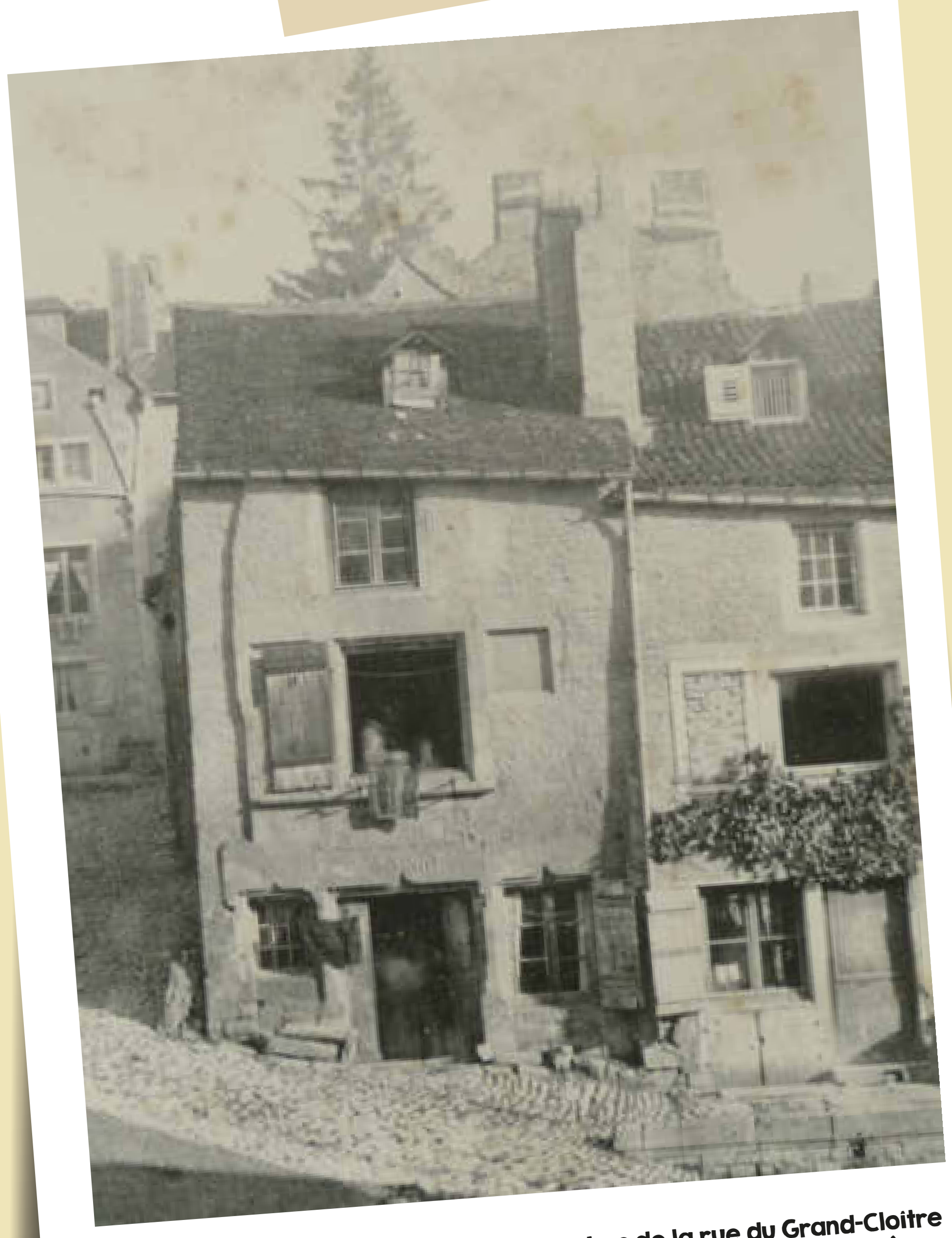

Maisons médiévales (fin du XVe siècle) au bas de la rue du Grand-Cloître vers 1865 (photo Victor Petit - collections des Musées de Langres)

On a un nouveau maire !

Mercredi 3 mai 1871

Mon père est allé voter dimanche dernier pour élire le maire. Ma mère m'explique que seuls les hommes ont le droit de voter aux élections. Elle trouve ça très injuste et espère que la nouvelle République va changer la loi pour permettre aux femmes de voter. Elle est un peu énervée et elle dit que dans la devise de la République, il y a « égalité » et qu'il ne faudrait pas l'oublier...

Elle m'explique qu'aux élections municipales, il y a deux candidats : Monsieur Maranget qui est avocat et Monsieur Gillot, qui est médecin. Elle préfère Monsieur Gillot, qui a été nommé maire depuis le début de la République, en septembre. C'est un républicain qui est d'accord avec les nouvelles idées et les nouvelles lois de la République.

Monsieur Maranget n'est pas d'accord avec lui. Ma mère dit qu'il est « conservateur » et elle m'explique qu'il est favorable aux idées traditionnelles, anciennes, à un monde qui ne changerait pas et qui serait toujours le même...

Mon père a voté pour Monsieur Maranget. Et ce n'est pas le seul, puisque c'est lui qui a gagné. Pour mon père, il y a eu trop de bouleversements en moins d'un an : l'empire qui s'effondre, la proclamation de la République, les camarades morts au combat, la guerre perdue, la Commune de Paris... Tous ces chamboulements lui font un peu peur. Maman le comprend, mais elle aurait préféré que Monsieur Gillot gagne. Elle dit qu'un jour, Langres aura un maire républicain !

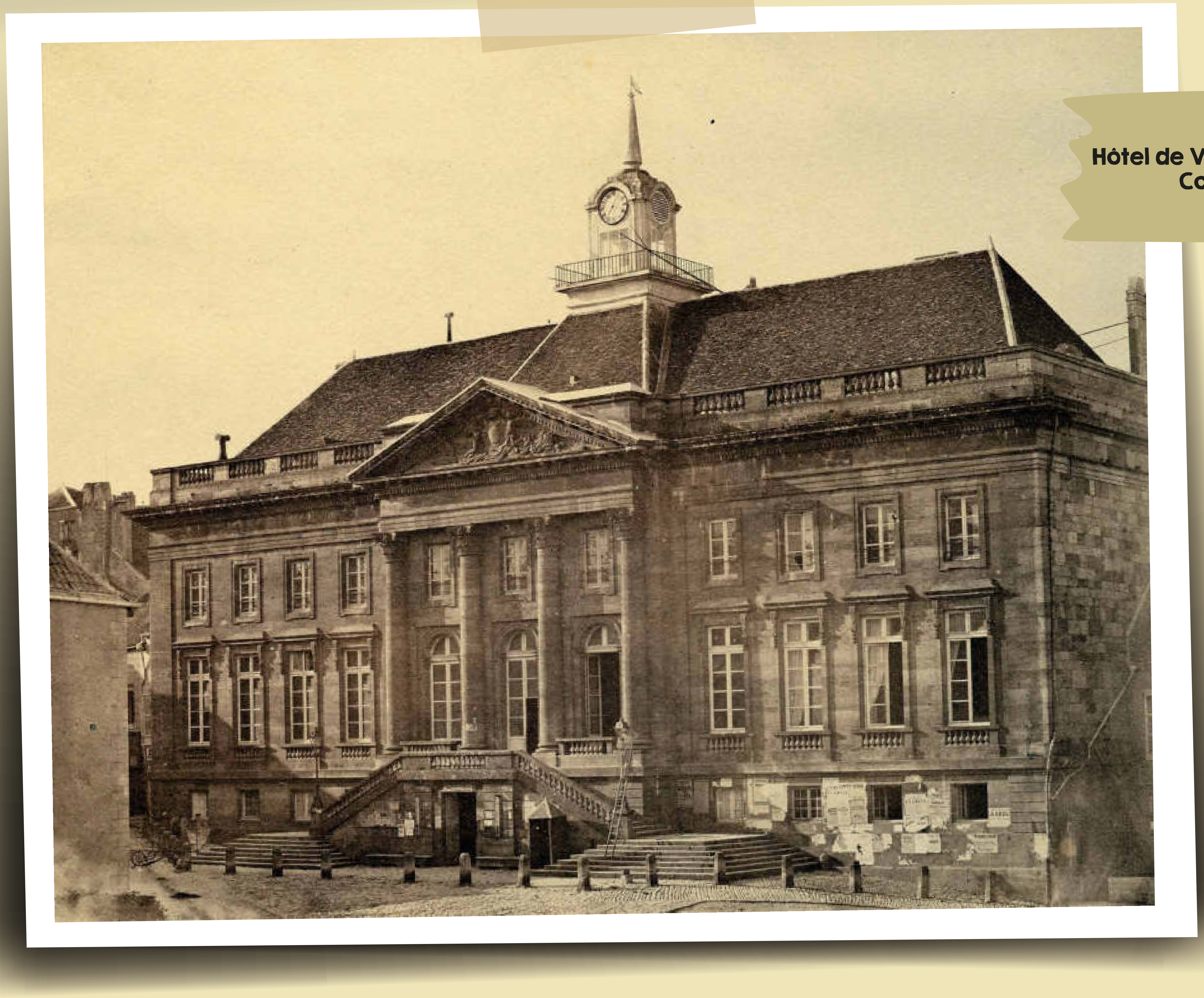

Hôtel de Ville de Langres en 1858 (photo Victor Petit Collections des Musées de Langres)

UNION EUROPÉENNE
LEADER
PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
P.E.T.R. DU PAYS DE LANGRES
langres

Des nouvelles de cousine Louise

Mercredi 10 mai 1871

Ma mère a une cousine qui s'appelle Louise. Louise Michel. Leurs mères sont sœurs et quand elles étaient petites, elles jouaient souvent ensemble, près de Vroncourt.

Cousine Louise est institutrice, comme ma mère.

Elle est partie à Paris il y a 15 ans et en ce moment, elle participe à la Commune.

Ma mère et cousine Louise s'écrivent régulièrement pour se donner des nouvelles.

En ce moment, à Paris, il y a beaucoup d'agitation. Ma mère me dit que la Commune, c'est la révolte des Parisiens qui refusent de capituler contre les Prussiens et qui souhaitent encore plus de république. Ils pensent que la République du mois de septembre prépare le retour d'un roi comme chef de la France. Ils disent que la République doit penser à tout le monde et pas seulement aux privilégiés. Ils disent que ça s'appelle la fraternité et que ça ne doit pas être qu'un mot. Ils pensent le peuple doit aussi pouvoir décider.

Alors ils se sont organisés pour prendre des décisions ensembles et pour imaginer ce qui serait mieux pour leur vie.

Dans sa dernière lettre, cousine Louise écrit à ma mère que la Commune, c'est aussi un grand espoir pour ceux n'ont pas le droit à la parole. Elle dit par exemple que ce serait normal que les femmes puissent voter puisqu'elles peuvent aussi se battre à côté des hommes pour défendre leurs idées…

Mon père n'est pas d'accord. Il dit qu'une femme n'est pas faite pour se battre ; que c'est toujours les hommes qui sont soldats. Il dit que la Commune, c'est pire que la république ; que c'est l'anarchie et que l'anarchie, c'est dangereux ! De toute façon, il n'a jamais aimé cousine Louise…

Ma mère s'est fâchée. Elle lui a répondu qu'une femme peut se battre, à la fois pour ses idées mais aussi en vrai quand il faut défendre ses idées…

Elle a répondu à cousine Louise. Elle lui a écrit qu'elle pense fort à elle et qu'elle souhaite que les projets de la Commune réussissent car ils donnent de l'espérance à toutes celles et ceux qui ont une vie difficile… Elle a terminé en écrivant « Je t'embrasse tendrement, ma cousine. Continue à te battre pour les autres, mais pense un peu à toi quand même… ».

Portrait de Louise Michel (DR)

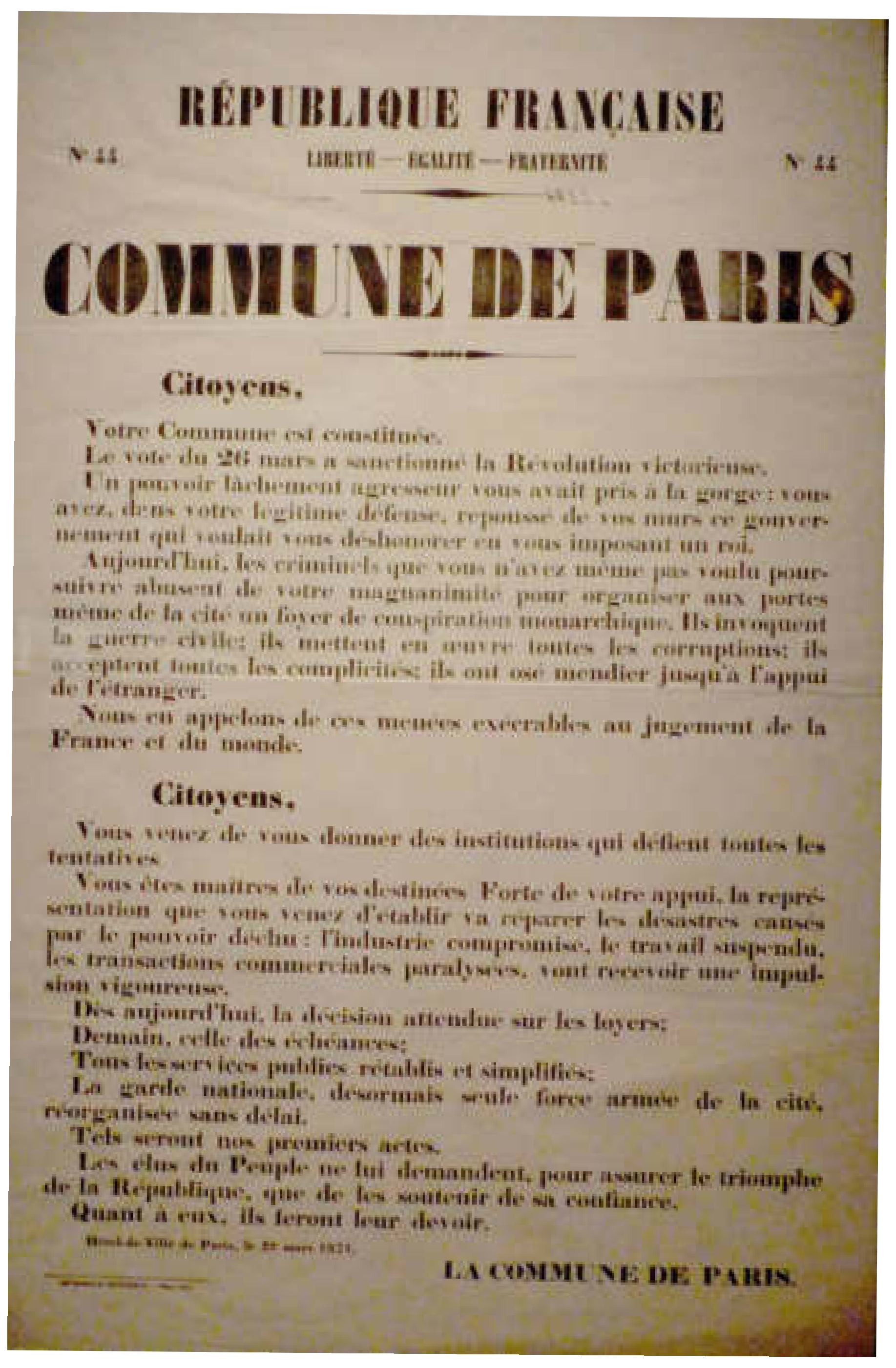

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 44 LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ N° 44

COMMUNE DE PARIS

Citoyens,

Votre Commune est constituée.

Le vote du 26 mars a sanctionné la Révolution victorieuse.

Un pouvoir lâchement agresseur vous avait pris à la gorge : vous avez, dans votre légitime défense, repoussé de vos murs ce gouvernement qui voulait vous déshonorer en vous imposant un roi.

Aujourd'hui, les criminels que vous n'avez même pas voulu poursuivre abusent de votre magnanimité pour organiser aux portes même de la cité un foyer de conspiration monarchique. Ils invoquent la guerre civile ; ils mettent en œuvre toutes les corruptions ; ils acceptent toutes les complicités ; ils ont osé mendier jusqu'à l'appui de l'étranger.

Nous en appelons de ces menées exécrables au jugement de la France et du monde.

Citoyens,

Vous venez de vous donner des institutions qui défient toutes les tentatives.

Vous êtes maîtres de vos destinées. Forte de votre appui, la représentation que vous venez d'établir va réparer les désastres causés par le pouvoir déchu : l'industrie compromise, le travail suspendu, les transactions commerciales paralysées, vont recevoir une impulsion vigoureuse.

Dès aujourd'hui, la décision attendue sur les loyers ;

Demain, celle des échéances ;

Tous les services publics rétablis et simplifiés ;

La garde nationale, désormais seule force armée de la cité, réorganisée sans délai.

Tels seront nos premiers actes.

Les élus du Peuple ne lui demandent, pour assurer le triomphe de la République, que de les soutenir de sa confiance.

Quant à eux, ils feront leur devoir.

Hôtel-de-Ville de Paris, le 29 mars 1871.

LA COMMUNE DE PARIS.

Proclamation de la Commune de Paris, le 29 mars 1871 (DR)

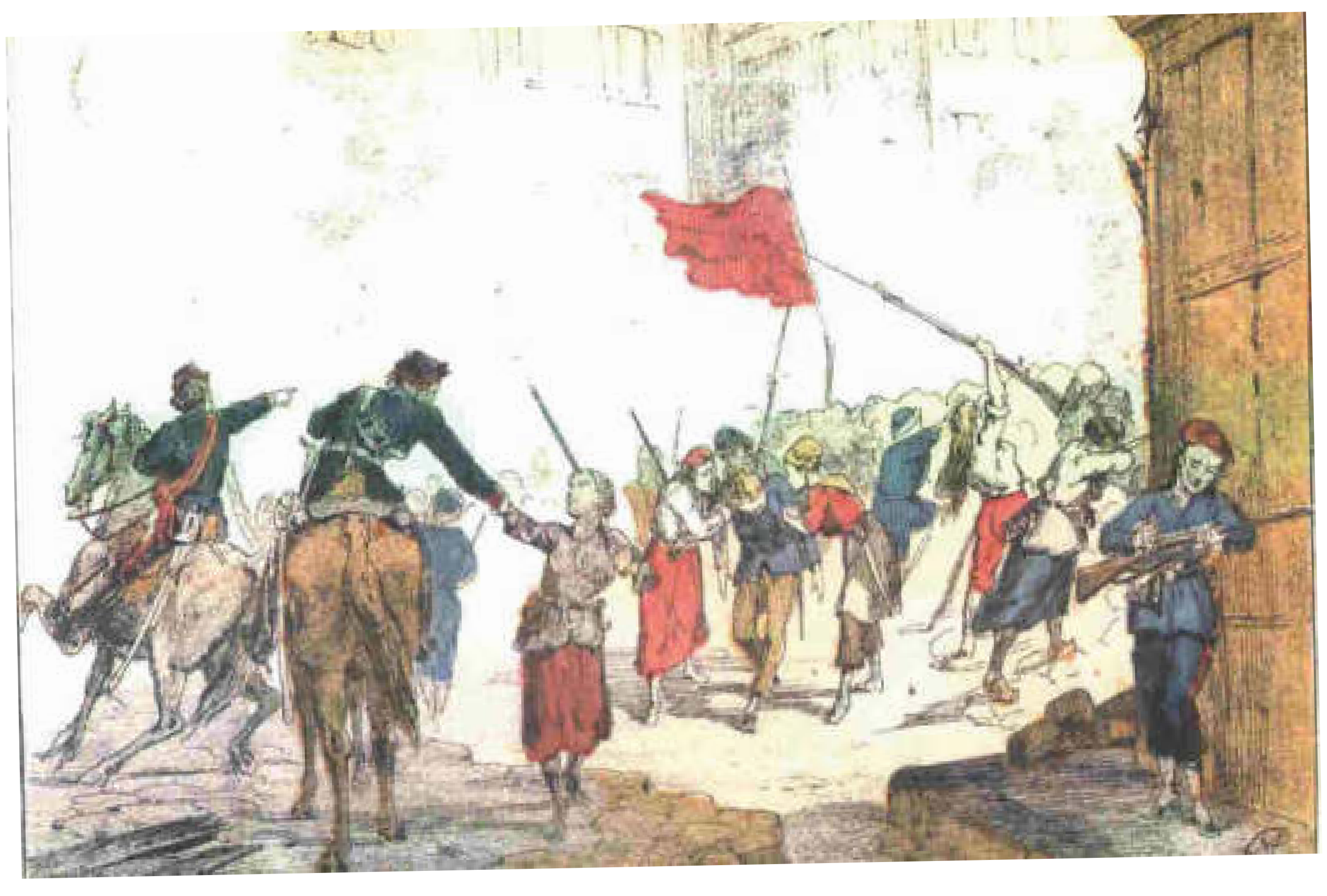

Femmes défendant une barricade durant la Commune (DR)

UNION EUROPÉENNE
LEADER
PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
P.E.T.R. DU PAYS DE LANGRES
langres

Une chapelle sur la colline

Lundi 26 mai 1873

Hier, mon père m'a emmené à l'inauguration de la chapelle au-dessus de la colline des Fourches.
Il y avait des milliers de personnes mais ma mère n'est pas venue. Elle a dit qu'elle avait beaucoup de cahiers d'élèves à corriger et qu'elle était très en retard. Moi je crois qu'elle n'aime pas trop les processions religieuses. Elle n'y va presque jamais. Pourtant, il y en a beaucoup !
Mon père m'a expliqué que cette chapelle a été installée à la place d'un fort qui a été construit au début de la dernière guerre. Il dit que c'est parce que Langres a été épargnée et que ce sont peut-être toutes les prières des Langrois qui ont évité à la ville d'être assiégée. Il dit aussi que c'est important qu'il y ait au-dessus de la chapelle une grande statue de Marie, qui fait 5 mètres de haut. Il m'explique qu'elle est tournée du côté de la ville comme pour mieux la protéger.
Moi, je crois que ce sont surtout les soldats comme mon père qui ont protégé Langres il y a plus de deux ans !

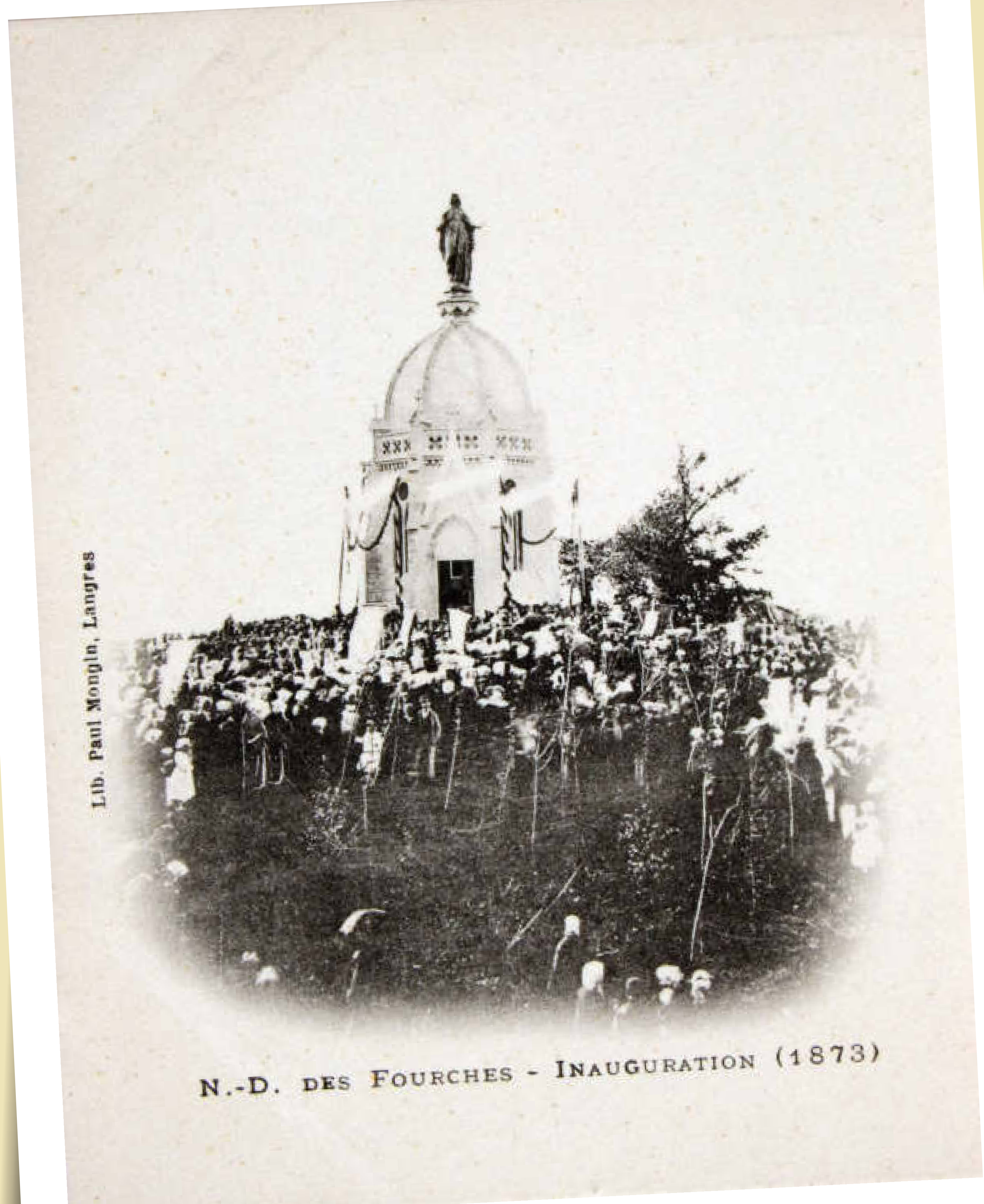
Lib. Paul Mongin, Langres
N.-D. des Fourches - Inauguration (1873)

Inauguration de la chapelle Notre-Dame de la Délivrance, le 13 août 1873 (Carte postale - collections Bibliothèque Marcel Arland)

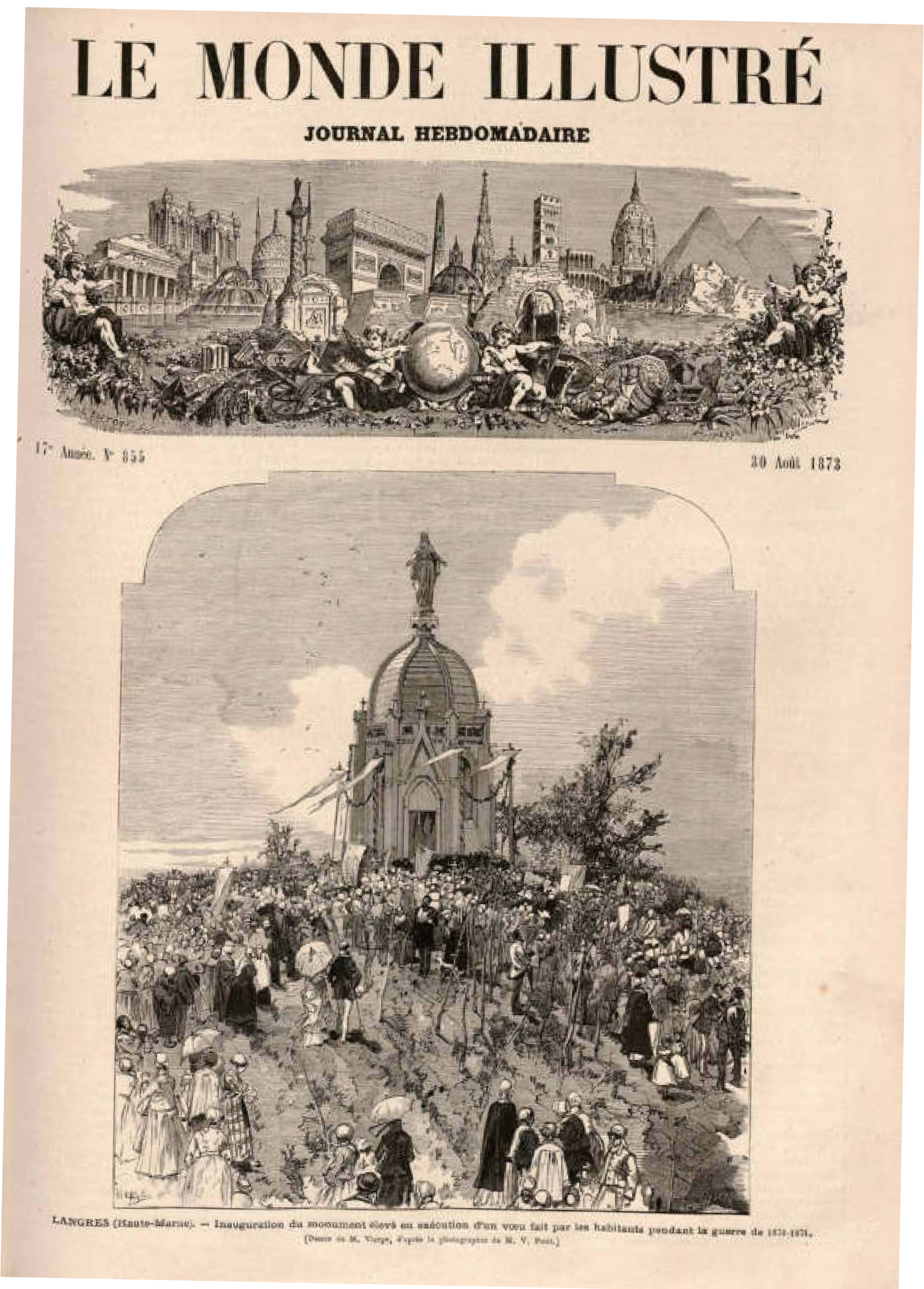

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

17e Année. N° 855

30 Août 1873

LANGRES (Haute-Marne). — Inauguration du monument élevé en exécution d'un vœu fait par les habitants pendant la guerre de 1870-1871.
(Dessin de M. Vierge, d'après la photographie de M. V. Petit.)

Couverture de « Le monde illustré » du 23 août 1873 (collection des Musées de Langres)

UNION EUROPÉENNE
LEADER
PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
P.E.T.R. DU PAYS DE LANGRES
langres

Les Prussiens à Auberive

Vendredi 11 juillet 1873

Ce sont les vacances et il fait un beau grand soleil d'été !
Avec ma mère, nous sommes allés à Auberive pour voir ma tante Ginette.

Sur le chemin, nous avons croisé des soldats prussiens qui se préparent à partir. Ma mère m'explique que des troupes allemandes sont restés dans le nord-est du pays depuis la fin de la guerre en attendant que soit versée la somme de 5 milliard de francs que l'Allemagne a exigé de la France.

C'est beaucoup d'argent, même pour un pays tout entier.
La France a demandé l'aide d'autres pays pour payer cette somme. Et l'argent a été rassemblé avec un an d'avance sur la date prévue. Les soldats prussiens sont donc en train de se préparer à rentrer en Allemagne.

Ma tante nous raconte que les soldats ne vivent pas dans des casernes, comme à la citadelle. Ils habitent chez des habitants qui sont obligés de les accueillir. Certains sont gentils, mais d'autres sont désagréables et impolis. Ils se croient tout permis, demandent qu'on leur lave leur linge, qu'on leur prépare des bons repas avec du vin qui coûte cher. Et en plus ils ne remercient même pas !
Quelques soldats ont appris des mots de français pour mieux communiquer. Mais quand ils parlent de Langres, ils disent tous « Langresse » en prononçant le « s » de la fin ! C'est vraiment très bizarre ! Certains ont des casques avec une drôle de pointe dessus. Il parait que ça sert à dévier les coups de sabre…

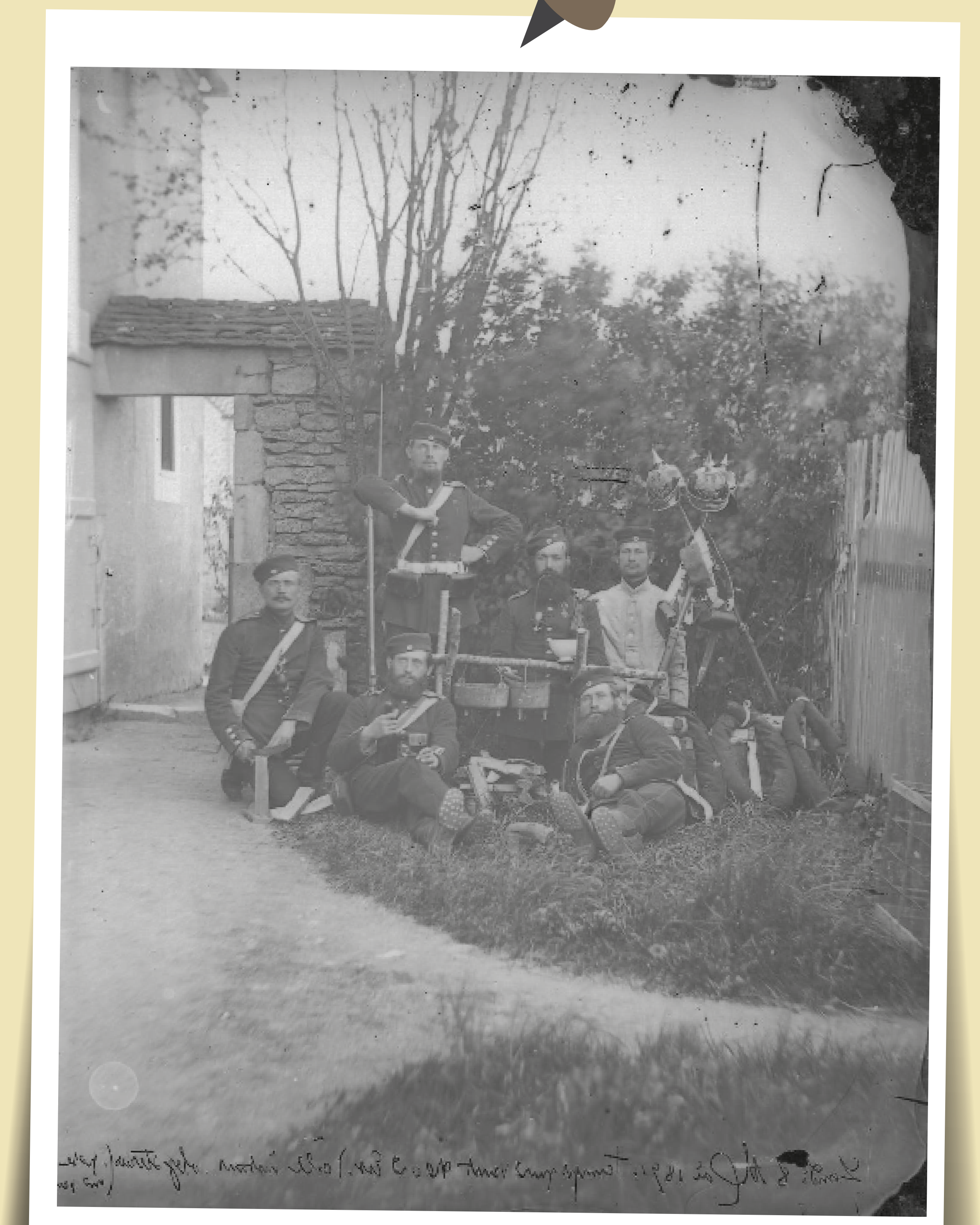

Soldats prussiens à Auberive en 1873
(Collections des Musées de Langres)

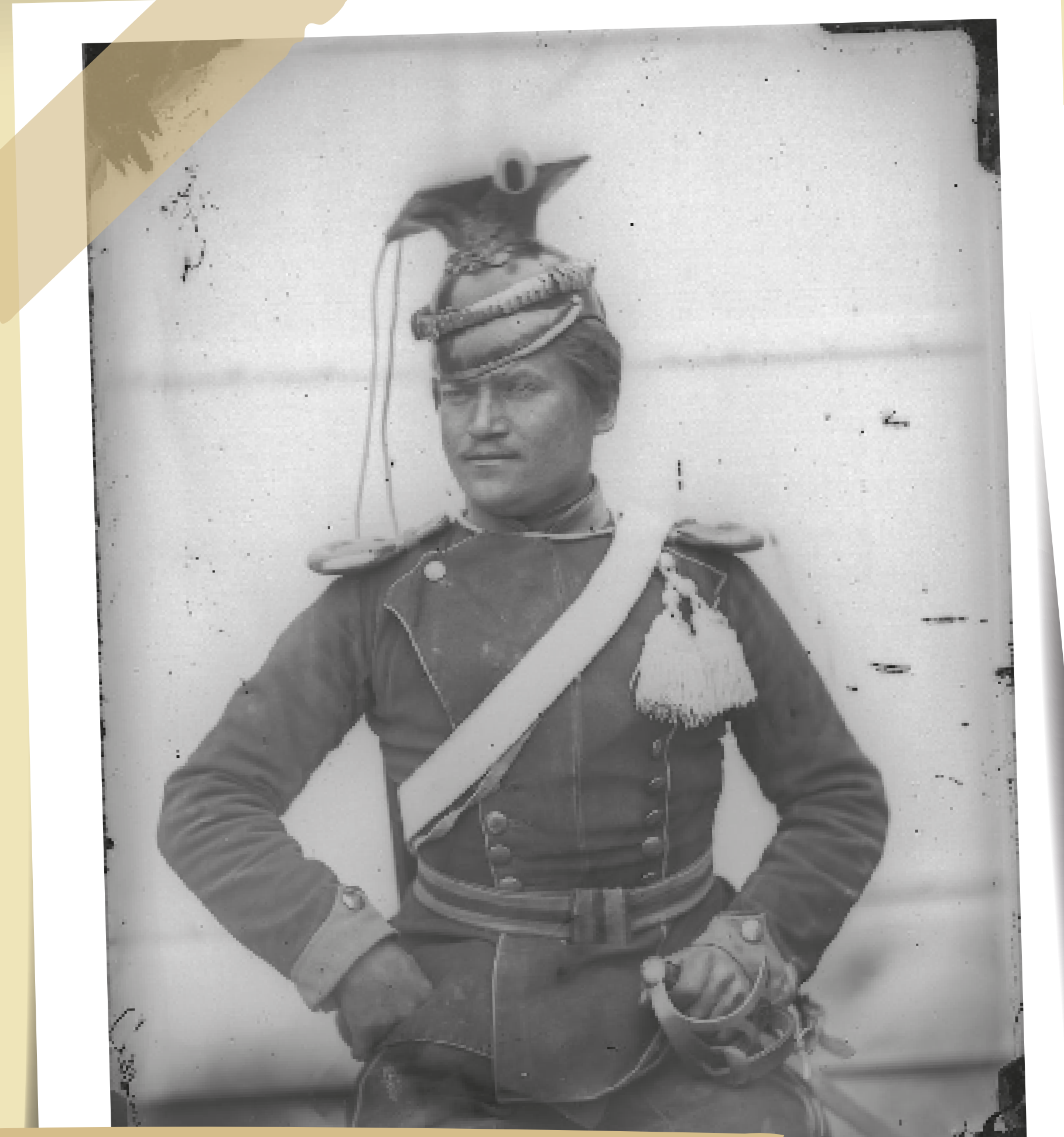

Uhlan (cavalier) prussien à Auberive en 1873
(Collections des Musées de Langres)

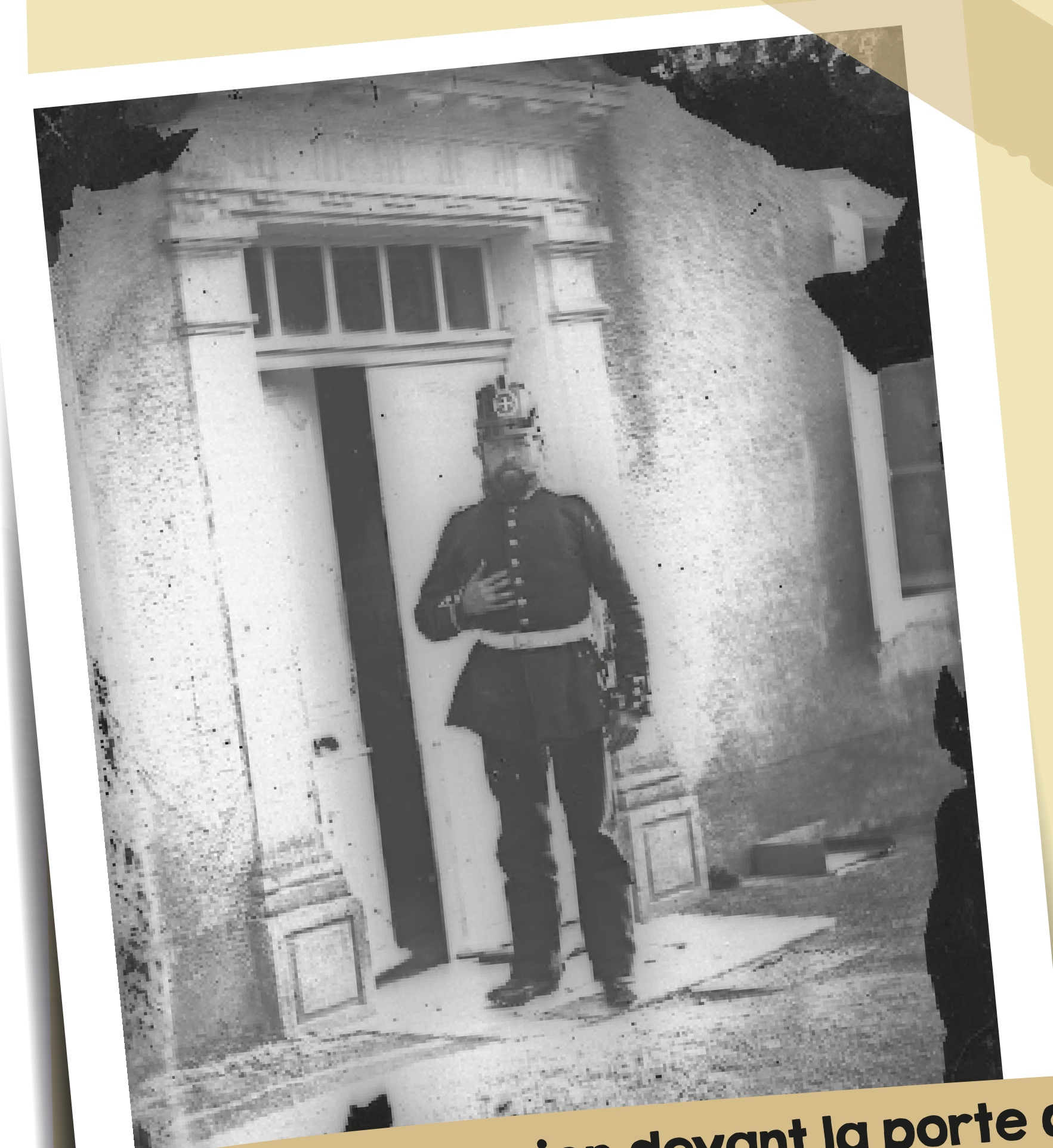

Soldat prussien devant la porte du château de Rouelles en 1873
(Collections des Musées de Langres)

Soldats prussiens quittant Auberive en 1873
(Collections des Musées de Langres)

Troupes prussiennes quittant Auberive en 1873
(Collections des Musées de Langres)

UNION EUROPÉENNE
LEADER
PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
P.E.T.R. DU PAYS DE LANGRES
langres

Le 14 juillet à Bel'air

Mercredi 14 juillet 1880

J'ai 23 ans et je fais des études d'histoire à Dijon pour devenir professeur.

J'ai une fiancée qui s'appelle Chantal. Cet après-midi, avec mes parents, nous sommes allés à Bel'air pour la fête du 14 juillet. C'est la première année que la fête nationale est célébrée ce jour-là ! Cette date rappelle la prise de la Bastille en 1789 et la fête de la Fédération un an plus tard.

Le 21e Régiment d'Infanterie a défilé depuis la citadelle jusqu'en ville. Il a également donné plusieurs concerts dans la promenade de Blanchefontaine, à l'ombre des arbres qui ont été les seuls à ne pas être coupés, il y a 10 ans, lors de la dernière guerre. Ils ont été épargnés parce qu'ils étaient à l'intérieur du camp retranché et ne gênaient pas le tir des canons.

Il y avait beaucoup de monde, autant que pour la foire de la Sainte-Catherine.

Il y avait des manèges de chevaux de bois, des stands de tir et un cirque avec sa ménagerie installés entre Blanchefontaine et la porte des Moulins. J'ai pu voir des éléphants et un montreur d'ours ! J'ai retrouvé des camarades de collège que je n'avais pas vu depuis plusieurs années.

J'attends avec impatience le feu d'artifice de ce soir. Il devrait être grandiose !

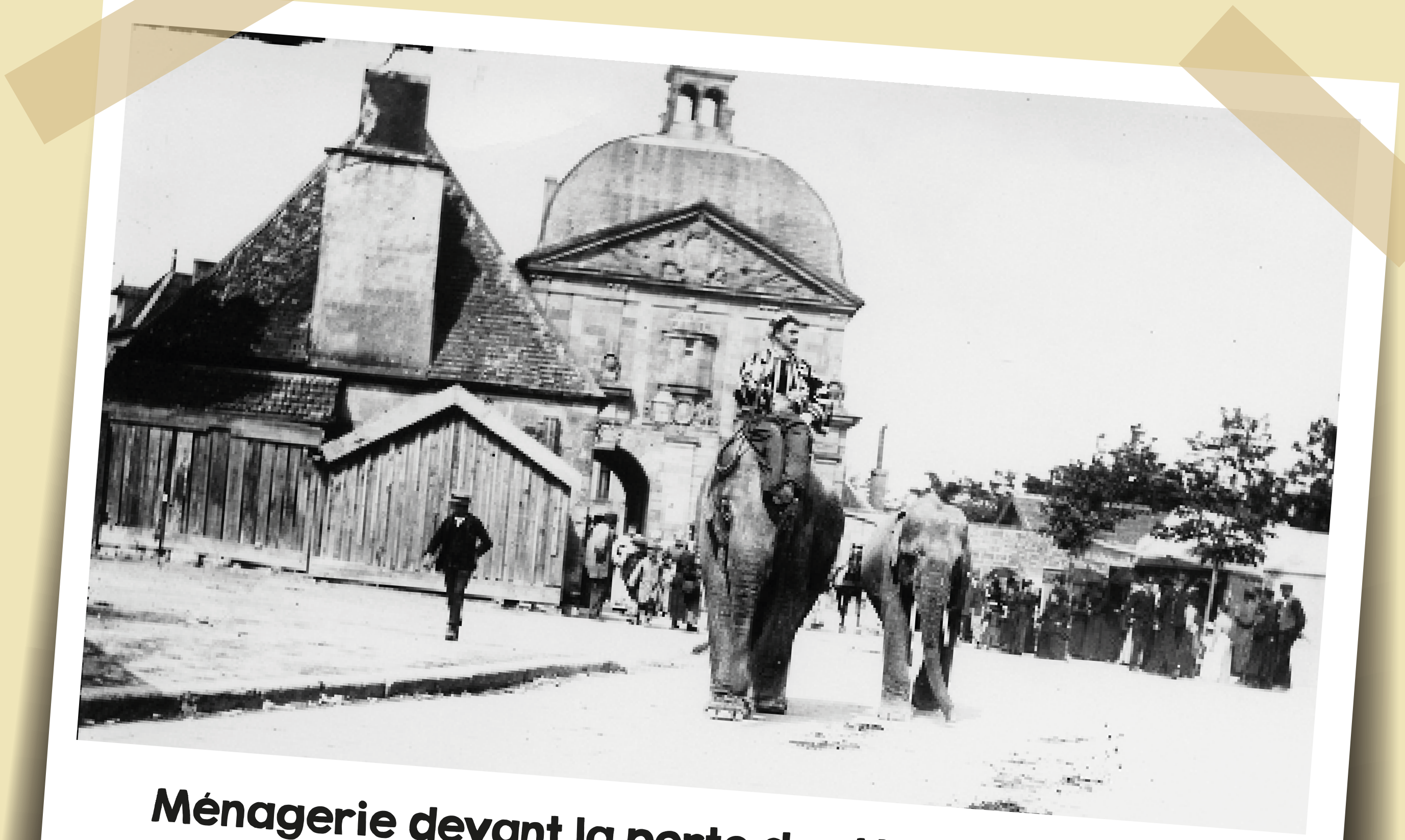

Ménagerie devant la porte des Moulins vers 1880 (Collection particulière)

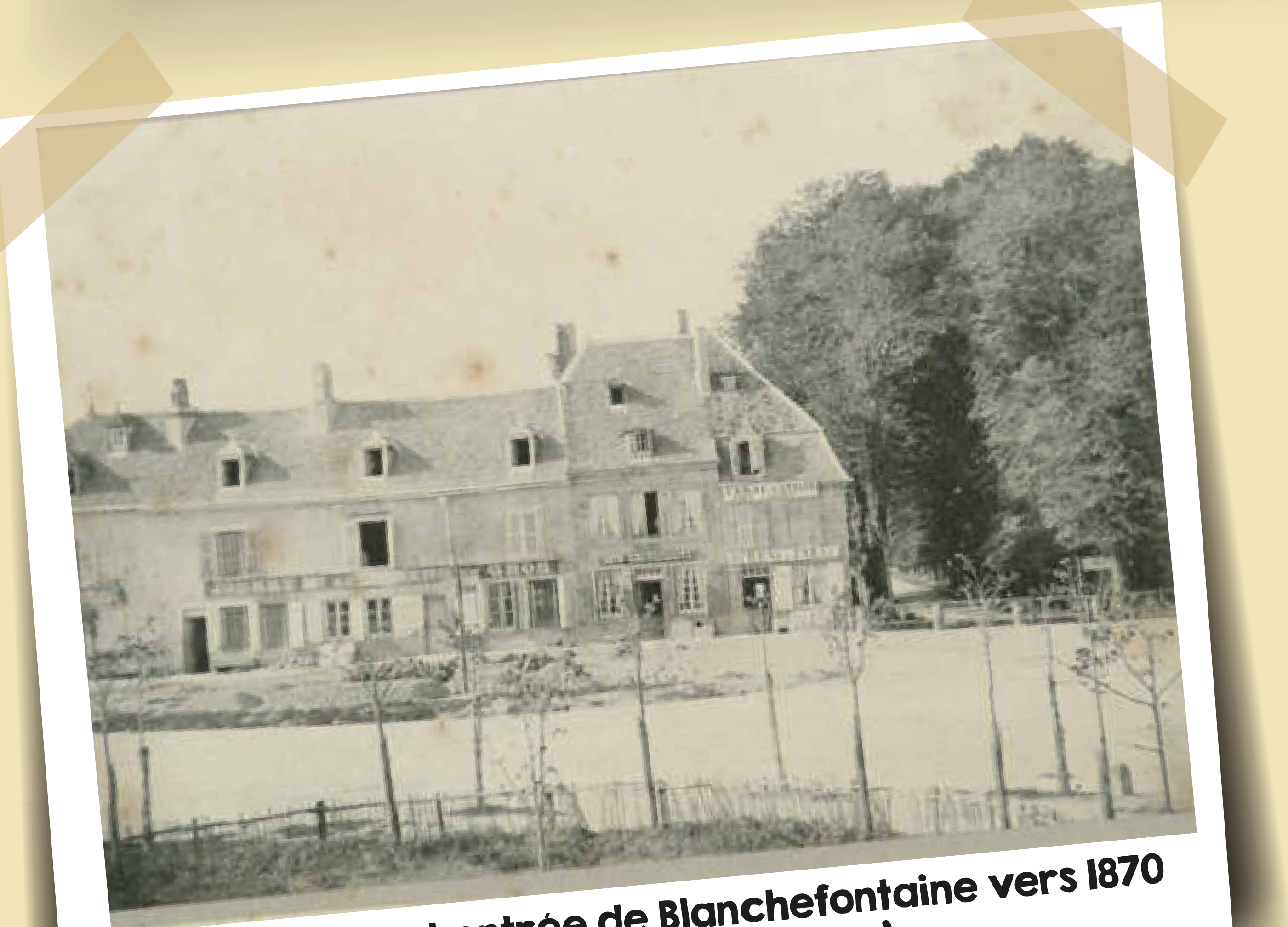

Place Bel'air et entrée de Blanchefontaine vers 1870 (Collection particulière)

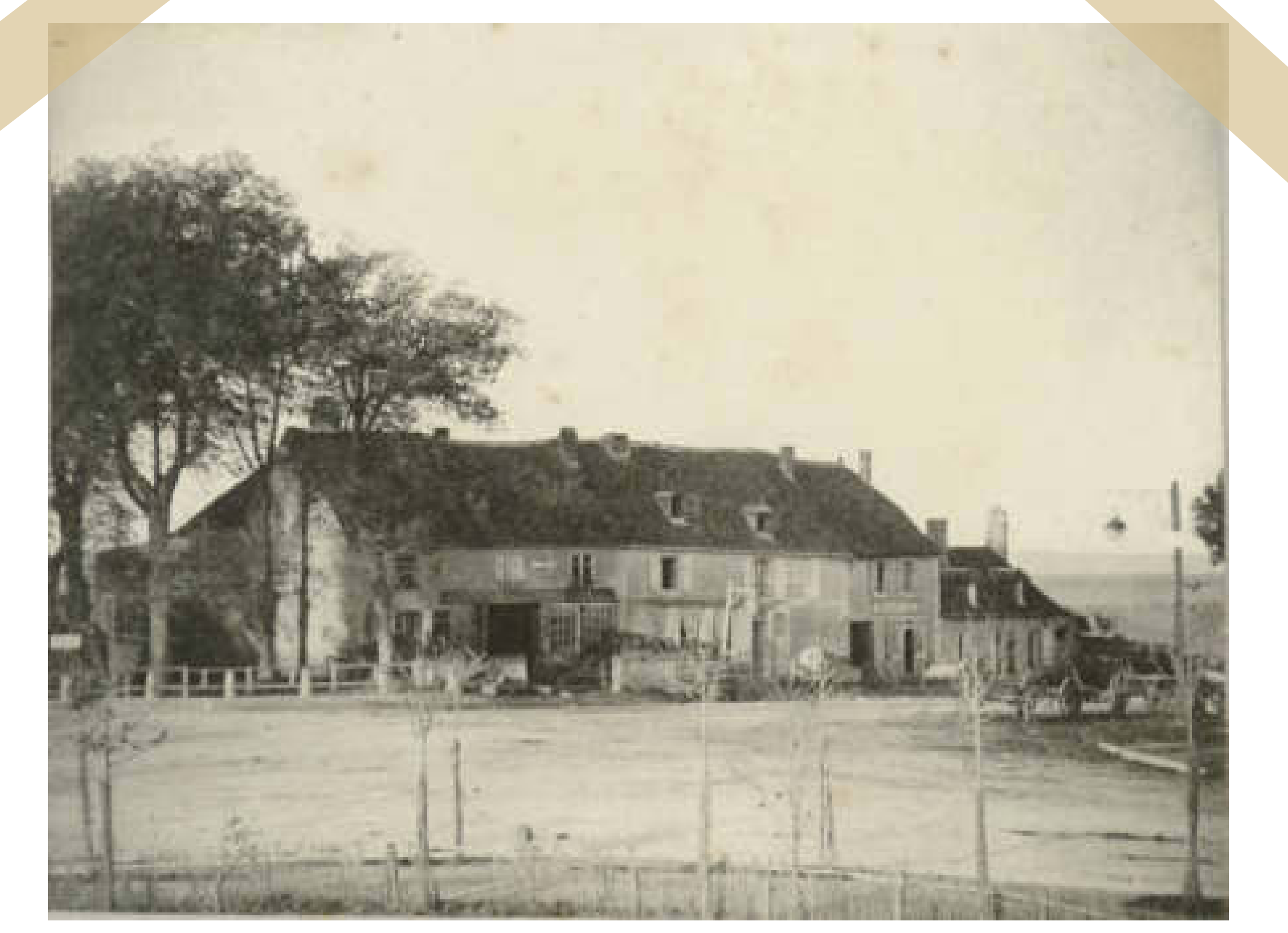

Place Bel'air en direction et entrée de Blanchefontaine vers 1870 (Collection particulière)

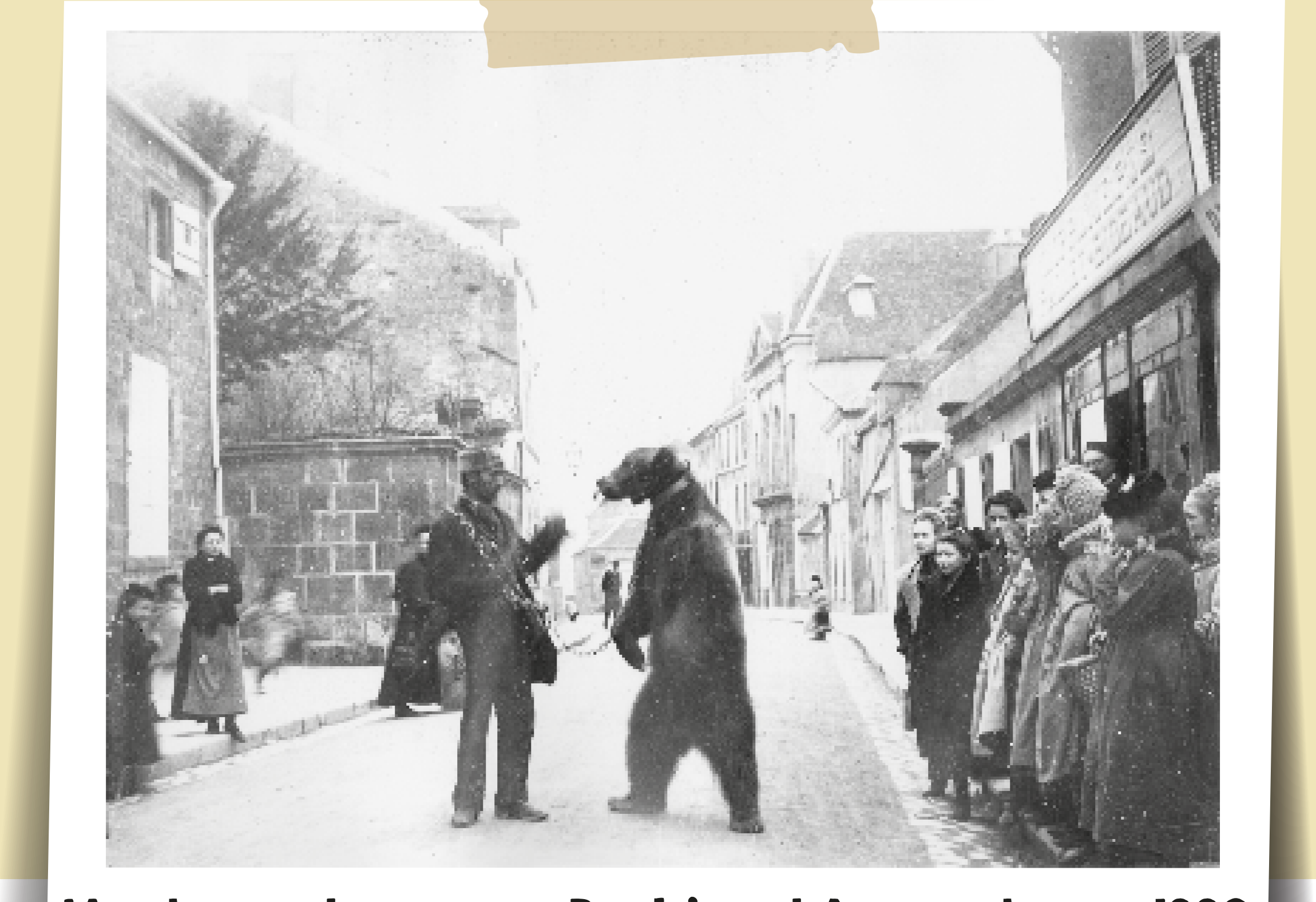

Montreur d'ours rue Barbier d'Aucourt vers 1880 (Collection particulière)

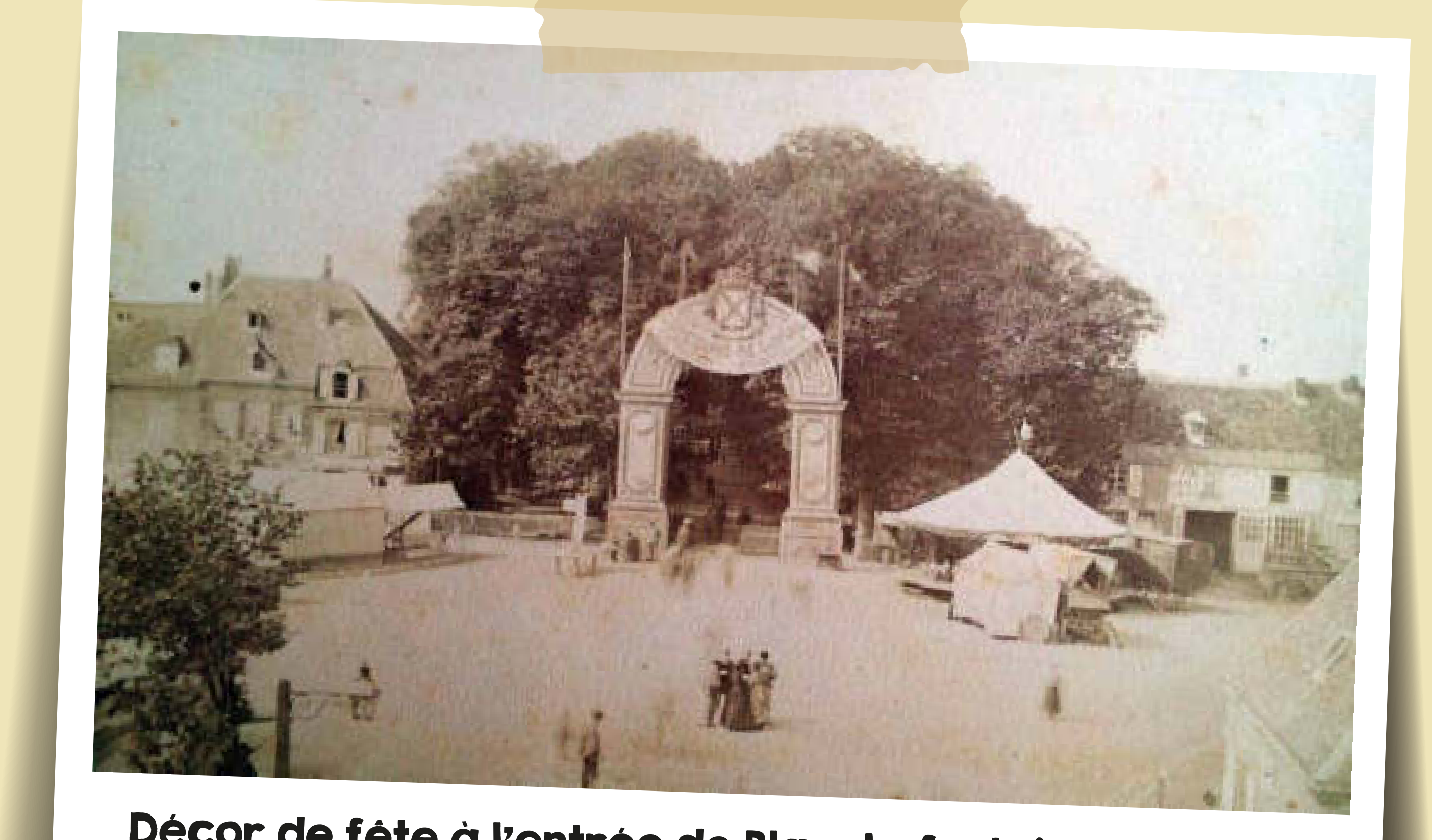

Décor de fête à l'entrée de Blanchefontaine vers 1880 (Collection particulière)